



# PROJET ANNUEL D'ACTIVITÉS 2017

RÉSEAU EN SCÈNE  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 FÉVRIER 2017



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>VISION D'ENSEMBLE DES MISSIONS ET DISPOSITIFS POUR 2017</b> .....	<b>7</b>
<b>L'INFORMATION, SOCLE DES MISSIONS</b> .....	<b>9</b>
ÉVOLUTION ET ADAPTATION DES OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION.....	9
LES PRINCIPAUX OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION .....	9
COMMUNIQUER ET INFORMER DE MANIÈRE NOUVELLE : CULTIZER .....	10
<b>CONSOLIDER ET RENFORCER L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS OPERATIONNELLES EN FAVEUR DE LA DIFFUSION</b> .....	<b>12</b>
S'APPUYER SUR L'ANALYSE DU CONTEXTE POUR DÉVELOPPER L'IMPACT DES AIDES .....	12
DES CONSTATS AUX PERSPECTIVES.....	13
<i>En région, augmenter les effets leviers des aides</i> .....	14
<i>Donner de la visibilité pour en finir avec le « pas vu pas pris »</i> .....	14
<i>Permettre aux équipes artistiques de questionner leur stratégie de développement</i> .....	15
<i>Réaffirmer l'intérêt général au travers d'une charte déontologique</i> .....	16
<b>DES REPONSES NOUVELLES POUR CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS CULTURELS</b> .....	<b>17</b>
PASSER D'UNE LOGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER A UN APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS CULTURELS .....	17
OUTILLER LES PROGRAMMATEURS.....	17
DEPLOYER DES STRATEGIES COMPLEMENTAIRES A L'AIDE A LA DIFFUSION.....	18
ORGANISER UN CYCLE DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES : DU NECTART EN OCCITANIE .....	18
<i>Droits culturels</i> .....	18
<i>Numérique et modèles économiques</i> .....	19
<i>Politiques publiques territoriales / partenariats</i> .....	19
<b>DÉVELOPPER LA DIFFUSION NATIONALE ET INTERNATIONALE</b> .....	<b>20</b>
AUGMENTER L'ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITÉ .....	20
ACCROÎTRE L'IMPACT DE LA CHARTE D'AIDE A LA DIFFUSION .....	20
<b>L'AIDE A LA DIFFUSION : DISPOSITIFS POUR L'ANNÉE 2017</b> .....	<b>22</b>
ÉVALUATION DES PROPOSITIONS ARTISTIQUES .....	23
LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ŒUVRES ET DES ÉQUIPES ARTISTIQUES .....	23
<i>Diffusion en région : demande émise par les opérateurs</i> .....	23
<i>Diffusion hors région : demande émise par les équipes artistiques</i> .....	23
<i>Plancher et plafond des garanties financières</i> .....	24
CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX DISPOSITIFS .....	24
LA PÉRENNISATION D'UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DESTINÉ AUX MUSIQUES .....	25
<b>L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS CULTURELS A LA COOPÉRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS EUROPÉENS</b> .....	<b>27</b>
ANTENA EUROPE : RAPPEL DES ENJEUX.....	27
DÉVELOPPER ANTENA EUROPE .....	28
PROPOSER UNE VEILLE INFORMATIVE SUR LA MOBILITÉ ET LA COOPÉRATION .....	29
AMPLIFIER LA DYNAMIQUE DE MISE EN RÉSEAU.....	29

DECLOISONNER L'ECONOMIE DU SPECTACLE VIVANT EN S'APPUYANT SUR LA 3S .....	30
DEVELOPPER LE SVE DANS LE CHAMP CULTUREL .....	31
<b>LES PROJETS DE COOPERATION DE L'ASSOCIATION.....</b>	<b>32</b>
LE PROJET MADELEINE H/F .....	32
<i>L'observation</i> .....	32
<i>La formation</i> .....	32
<i>Les rencontres professionnelles</i> .....	33
<i>Une charte de l'égalité femmes-hommes dans le secteur culturel</i> .....	33
<i>Magdalena Project, accueil du réseau international</i> .....	33
LE PROJET DEVELOPPEMENT DES ARTS VIVANTS EN MASSIF CENTRAL .....	34
<i>Genèse et positionnement</i> .....	34
<i>Actions mises en œuvre</i> .....	35
LE PROJET C.ART .....	36
<i>Le principe</i> .....	36
<i>Objectifs</i> .....	36
<i>Outils mis en œuvre</i> .....	36
LE PROJET DE MAR A MAR.....	37
<i>Contexte et enjeux</i> .....	37
<i>Cinq innovations</i> .....	37
LE PROJET PYRENART .....	38
<b>LE COREPS OCCITANIE.....</b>	<b>40</b>
DYNAMIQUE GENERALE .....	40
UNE ETUDE SUR LES FINANCEMENTS PUBLICS DE LA CULTURE COMME OUTIL DE TRAVAIL DU COREPS.....	40



# INTRODUCTION

*Réseau en scène Languedoc-Roussillon* est l'association régionale de développement du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon. Son projet vise à contribuer au développement artistique et culturel de la région Languedoc-Roussillon pour en faire un lieu d'accueil pour les créateurs de tous horizons et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques. Ses domaines d'intervention sont le théâtre, la musique, la danse, le cirque, les arts de la rue et les formes pluridisciplinaires.

L'association exerce ses missions autour de plusieurs pôles :

- l'accompagnement à la diffusion,
- l'information et les dynamiques de réseaux professionnels,
- l'Europe et la coopération.



## Accompagner la diffusion

---

L'association contribue à **prolonger la durée de vie des œuvres** créées en Languedoc-Roussillon en actionnant plusieurs dispositifs qui lui permettent d'accorder des garanties financières. Au travers de ces dispositifs d'aide, elle **favorise l'exploitation de créations** qui affirment un propos artistique exigeant sur de plus longues périodes et stimule leur circulation par un **élargissement de leurs possibilités de diffusion à l'intérieur et à l'extérieur de la région**.



## Informier et mettre en réseau

---

*Réseau en scène Languedoc-Roussillon* développe des actions d'information et d'animation de réseaux dans le champ professionnel du spectacle vivant. Elle propose **des outils qui accompagnent les équipes artistiques et diffuseurs dans leur structuration**. Elle met en place des **processus de mises en relation et d'échanges** entre les opérateurs culturels afin de faire émerger de véritables **réseaux de diffusion sur le territoire régional, national et européen**.

L'association assure par ailleurs la coordination du Coreps (comité régional des professions du spectacle), instance de dialogue social régional dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel.



## Coopérer et s'ouvrir sur l'Europe

---

Le besoin de désenclaver le territoire régional et de s'appuyer sur les circulations naturelles d'échanges conduit *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* à mener une **politique d'ouverture extra-territoriale**. Ainsi, l'association engage des partenariats forts sur le territoire national en co-signant notamment la Charte collaborative d'aide à la diffusion et en s'inscrivant dans une dynamique de réseau européenne. Membre de l'IETM, du réseau Europe Creative France, partenaire du projet **Meeting the Odyssey** cofinancé par le programme Culture 2007-2013, du projet **De Mar A Mar** cofinancé par le Poctefa, ou bien encore chef de file du projet **Développement des arts vivants en Massif central**, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* s'implique dans des réseaux spécialisés en matière de coopération européenne à l'échelle régionale, nationale et internationale et se mobilise en faveur de l'accompagnement des acteurs du territoire régional vers l'international.

En 2017, le projet de l'association s'articule donc autour de **dynamiques complémentaires** :

- la **mise en œuvre d'évolutions concernant l'accompagnement à la diffusion**, pour poursuivre l'effort d'adaptation des dispositifs mis en œuvre aux besoins des acteurs culturels et à l'évolution du contexte, en cherchant perpétuellement à maintenir, voire accroître, l'impact des aides de l'association : évolution et simplification des modalités d'accompagnement financier, mise en place d'une charte permettant de communiquer plus clairement sur les critères d'accompagnement de l'association, poursuite du dispositif d'aide à la tournée mis en œuvre de manière expérimentale en 2015, évolution du partenariat avec le 104 autour du Festival Impatience, renforcement et évolution de la relation aux réseaux, accompagnement des nouvelles modalités de travail du Collectif en Jeux, etc.
- **l'expérimentation de nouvelles modalités de travail**, en ré-affirmant fortement cette capacité d'expérimentation : programme de rencontres dédiées aux professionnels en partenariat avec *Nectart*, mise en place d'un dispositif d'accompagnement sur les stratégies de développement et de diffusion, en partenariat avec *l'Ardec*, le *Garage Electrique*, *Illusion & Macadam* et *Avant-Mardi*, notamment dans le cadre de la convention CNV-Etat-Région (projets Argos+ et Support+), ouverture d'une coopération expérimentale avec *I.C.I. centre chorégraphique national* permettant de déployer sur l'ensemble du territoire l'accueil de résidences dans le domaine chorégraphique (projet Exerce en région), etc.
- dans le domaine de **l'international**, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* s'appuiera en 2017 sur les **dynamiques de coopération créées avec les autres agences régionales** intervenant dans le champ de l'accompagnement à la diffusion pour déployer ses actions de repérage sur la *Bourse Rideau* (Québec), le *Fringe Festival* (Dublin), *l'Internationale Kulturbörse* (Freiburg), etc. La participation aux travaux de *la Collaborative*, qui fédère désormais les agences du spectacle vivant agissant sur les questions de diffusion ouvre de nouvelles perspectives d'action conjointe à l'échelle interrégionale en ce sens.
- enfin, la dynamique créée autour de la **coopération européenne** et de la mobilité européenne sera renforcée, en ouvrant un partenariat nouveau avec le réseau *On The Move*, en déployant véritablement le dispositif Service volontaire européen sur l'ensemble du secteur culturel régional, ou bien au travers des accompagnements menés dans le cadre d'Antena Europe (accompagnement à l'émergence de projets) et des accompagnements en mobilité au sein des réseaux européens (notamment l'IETM).

La **dynamique de projets**, permettant à la fois de renforcer l'activité de l'association et de consolider son budget se déploiera en 2017 autour des projets suivants :

- la clôture du projet **Madeleine H/F**. Madeleine H/F se définit comme un projet fort et impactant sur la question de **l'égalité entre les femmes et les hommes** dans les métiers de la culture en Languedoc-Roussillon. Le projet Madeleine H/F se décline au travers de cinq actions qui forment un ensemble cohérent et structurant. Imaginé dans un souci de mise en réseau et de co-construction avec le réseau des partenaires et les principaux acteurs de la branche, le projet Madeleine H/F permet une mise en synergie de dynamiques encore embryonnaires sur ces questions en région Languedoc-Roussillon, dans le but de donner un véritable élan à la thématique, à la fois d'un point de vue professionnel, social, économique et politique, et dans un souci de visibilité et de dissémination. Madeleine H/F est organisé dans le cadre d'un financement au titre du Programme opérationnel national FSE et est organisé de septembre 2015 à août 2017 en partenariat avec *Languedoc-Roussillon Livre et Lecture*, *Languedoc-Roussillon Cinéma* et les *Collectif HF Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*.
- le développement du nouveau projet à l'échelle du Massif central. Intitulé **Développement des arts vivants en Massif central**, ce nouveau projet, qui s'étale de 2016 à 2018 est une véritable montée en puissance du précédent projet. S'appuyant sur la poursuite du travail de mise en réseau réalisée dans le cadre du précédent projet, il ouvre de nouveaux champs et territoires d'action, que ce soit par l'élargissement du partenariat à l'ensemble du territoire Massif central (nouveaux partenaires : *le Lab* - Bourgogne, *la Nacre* -

Auvergne-Rhône-Alpes, *Derrière le Hublot* - Occitanie, *Avant-Mardi* - Occitanie), en cherchant de nouveaux leviers permettant de faire du spectacle vivant un véritable levier dans les dynamiques locales et territoriales propres au Massif central (résidences de diffusion et projets culturels de territoire, incubation de projet d'entreprises sociales innovantes, etc.). Ce projet d'ampleur, dont *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* est chef de file, est développé dans le cadre du Programme opérationnel interrégional Massif central (Feder) ainsi que dans le cadre de la Convention interrégionale de Massif central (Fnadt-CGET).

- dans le domaine de la communication et du numérique, la coopération engagée avec *Languedoc-Roussillon Cinéma*, *Languedoc-Roussillon Livre et Lecture*, le *Frac* et le *Cirdoc* se développera autour d'un **nouvel outil numérique – C.Art** – venant compléter habilement les outils développés dans le cadre du projet CultiZer.
- à l'échelle du massif des Pyrénées, l'association agira au sein du projet **De Mar A Mar – Pyrénées de Cirque**, dont *La Grainerie* (Balma – 31) est chef de file et qui a pour objectifs de proposer des actions de structuration de la filière du cirque à l'échelle du territoire pyrénéen, cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg Poctefa.
- encore à l'échelle du massif des Pyrénées, l'association développe le projet **Pyrenart**, projet d'internationalisation de la filière du spectacle vivant, dont elle est le chef de file dans le cadre du deuxième appel à projet du programme Interreg Poctefa. Ce projet permet de travailler la visibilité des projets artistiques, leur production et leur diffusion ainsi que le rayonnement international de certains projets issus du territoire du Poctefa.
- d'autres projets sont également en gestation et en cours de construction dans le domaine de l'appui au secteur professionnel (FSE) et de la formation et seront développés en fonction de l'issue des demandes de financements spécifiques afférentes.

*Réseau en scène Languedoc-Roussillon* n'échappe également pas au **contexte budgétaire contraint** qui se généralise actuellement, notamment sur le secteur culturel. Ce contexte implique pour l'association de faire des **choix encore plus précis sur ses modalités d'accompagnement** des équipes artistiques et des opérateurs culturels. Ce contexte implique aussi pour l'association, pour maintenir un niveau d'activités cohérent face à son projet, de continuer, en la développant encore, la dynamique de mobilisation des fonds européens et de réponse à des appels à projets.

Enfin, l'année 2017 sera l'année de **mise en œuvre de la transformation de l'association à l'échelle du territoire de la région Occitanie**. Cette transformation implique la mise en place d'instances de pilotage et de concertation, mais surtout la définition d'un nouveau cadre de missions et l'élaboration d'un nouveau projet. Cette évolution territoriale est une véritable opportunité, à moyen terme, pour *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*, qui dispose d'une véritable expertise, d'une reconnaissance professionnelle et d'une capacité de coopération. Un certain nombre d'hypothèses de travail ont été élaborées dès 2015 et 2016, intégrant notamment des processus de refonte statutaire de l'association. Toutefois, au regard des missions qui sont actuellement celles de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* et de l'organisation des réseaux et dispositifs de soutien sur le territoire ex-Midi-Pyrénéen, il semble toutefois à ce jour prématuré d'envisager pour 2017 une extension des dispositifs d'accompagnement l'association.

*Réseau en scène* reçoit le soutien de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, du Ministère de la Culture et de la Communication - Drac Occitanie, des Départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales, de Montpellier Méditerranée Métropole, ainsi que de l'Union Européenne.



# **VISION D'ENSEMBLE DES MISSIONS ET DISPOSITIFS POUR 2017**

En région

En inter-région / National

En Europe – À l'international

Structuration du secteur  
Appui démarches entrepreneuriales

- Actions transversales égalité femmes-hommes
- Projet Madeleine H/F (FSE)
- Partenariat mouvement H/F

Accompagnement à la circulation des œuvres

- Dispositifs d'accompagnement à la structuration professionnelle et entrepreneuriale
- Accompagnement Support+ (avec le CNV)
  - Dispositif Argos+ (partenariat Ardec)
  - Déploiement régional de l'accompagnement structurel et de stratégie économique CulturDiag (partenariat Opale / Chari Culture)

Information professionnelle  
et mise en réseau

- Outils d'information et de veille artistique professionnelle :
- Lettre d'information
  - Infozoom spectacles

Coopération et prospective

- Laboratoire émergence de projets européens (Partenariat Relais Culture Europe)

- Coordination Coreps et actions GPEC, prévention, sensibilisation
- Animation d'actions de sensibilisation et information
- Entrepreneurat culturel
  - 3S
  - ...
- Déploiement fonds mutualisés de coproduction - diffusion
- Collectif En Jeux
  - Autres démarches de production mutualisée
- Charte interrégionale d'aide à la diffusion (Onda - agences régionales de diffusion)
- Aide à la diffusion renforcée
  - Accompagnement développement / stratégie de diffusion (Bureau Or No)
- Programme d'appui à la mobilité professionnelle

- Parcours d'accompagnement à la diffusion des œuvres
- circulation en région (inter-départementale)
  - coopération entre le territoire régional et les territoires limitrophes
  - soutiens renforcés à la diffusion dans le cadre des réseaux et collectifs
  - aides à la mobilité nationale et internationale

- Animation des réseaux de diffusion
- Rencontres de diffusion
  - Rencontres professionnelles thématiques
  - Co-organisation de plateaux / visionnages
- Actions de mise en visibilité des productions :
- Présences festivals nationaux
  - Organisation plateaux et plateformes de visionnages
- Salons et marchés Inter-nationaux

- Plateforme d'information sur l'environnement sociale et professionnel : site Coreps
- Espace métiers
  - Espace prévention risques pro
  - Espace formation
  - ...
- Service volontaire européen et culture
- Veille et relais d'information
- Appels à projets européens
  - Opportunités / financements mobilité artistiques internationale
  - Partenariat On The Move
- Participation réseaux : IETM, Trans-Europe Halls, Euromed, etc.

- Plateformes de coopération :
- Projet « Développement des arts vivants en Massif central » (Feder Massif)
  - Projet transfrontalier Cirque « De Mar a Mar » (Feder Interreg Pockets)
  - Projet transfrontalier pluridisciplinaire accompagnement à l'internationalisation et export (Feder Interreg Pockets)
- Pôle d'appui au développement de projets de coopération européenne et de projets européens

- Conseil et accompagnement individualisé mobilisés artistiques et professionnelle internationale en partenariat avec le réseau européen On The Move
- Programme d'appui à l'internationalisation (programme de bourses)

- Fonds de coopération et d'innovation - actions trans-sectorielles et européennes
- Partenariat structures régionales Cinéma, Livre, Spectacle vivant, Arts plastiques, Patrimoine,
  - Actions de R&D (Universités, Entreprises, Clusters, ESS, tourisme culturel, etc.)





# L'INFORMATION, SOCLE DES MISSIONS

## Evolution et adaptation des outils d'information et de communication de l'association

La question de l'information et de la communication au sein de l'association occupe une place centrale afin de développer la veille artistique. Aujourd'hui, le développement des outils de communication **induit un travail complexe par la diversité des formes de communication et par la multiplicité des médias** à mobiliser.

Pour 2017, l'objectif est de trouver, au travers d'une palette d'outils et de pratiques qui ne cesse de s'accroître, une articulation pertinente, en proposant des lignes éditoriales différentes sur chacun des médias qu'investit l'association. Il s'agit également de trouver un équilibre entre le besoin de communication institutionnelle, la communication des actions de l'association et la valorisation des projets artistiques, pour permettre de prolonger et nourrir les liens tissés entre l'association, les réseaux de programmateurs et les équipes artistiques.

Pour 2017, l'association continuera de s'appuyer, quand cela est pertinent, sur les services proposés par CultiZer. Cela permettra, à l'échelle de projets particuliers nécessitant des ressources techniques ponctuelles, de ne pas alourdir la charge de l'équipe information-communication, tout en apportant des ressources au développement de CultiZer.

## Les principaux outils d'information et de communication

Site internet vitrine [www.reseauenscene.fr](http://www.reseauenscene.fr)

- Outil central de l'information et de la communication de l'association, trilingue français, castillan, anglais
- Entièrement dynamique et administré par l'équipe de l'association
- Refonte de la page d'accueil dédiée avec une fonction de portail dédié à l'actualité de l'association, de ses projets, de ses partenaires et des spectacles
- Refonte graphique pour une cohérence graphique de l'ensemble des supports de l'association, avec passage à un design responsif
- Mise en place d'un blog [blog.reseauenscene.fr](http://blog.reseauenscene.fr) pour séparer la fonction « site vitrine » du flux d'actualités et d'informations

Infobulletin

- Outil centré sur la valorisation des projets artistiques du Languedoc-Roussillon
- 10 numéros par an
- Entre 10 et 15 œuvres présentées par Infobulletin
- Refonte graphique pour une cohérence graphique de l'ensemble des supports de l'association, avec passage à un design responsif
- Mise en place d'un outil d'export des fiches spectacles sur clef USB, cd-rom, etc.

## Newsletter

- Expérimentation en 2017 d'un newsletter en anglais spécifiquement dédiée à l'internationalisation de l'activité de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*

## Infozooms

- Envoyés en fonction de l'actualité (un ou plusieurs par semaine)
- Focus sur une œuvre, une sortie de résidence, etc.
- Base d'envoi (destinataires) personnalisée en fonction du contenu

## Réseaux sociaux et flux de données : RSS, Twitter, Facebook ...

- L'ensemble de l'information diffusée par l'association est relayée sur Facebook et Twitter
- Objectif 2016 : fédérer une communauté sur le web de 6 000 personnes

## Communiquer et informer de manière nouvelle : CultiZer

*CultiZer* est un projet original, mêlant acteurs culturels et TIC régionaux. Il s'agit d'un projet de développement d'applications au service des structures et acteurs culturels leur permettant :

- de développer la visibilité de leurs actions et projets,
- d'utiliser les TIC comme un outil de valorisation artistique et culturelle,
- de disposer d'outils simples et interconnectés accessibles facilement via le Web et des applications mobiles,
- de s'appuyer sur ces outils pour le développement de leurs politiques de médiation et de développement des publics.

Le projet *CultiZer* a pour objectif la mise en œuvre d'une plateforme logicielle encapsulant un ensemble de **quatre fonctions** (CultiZone, CultiVore, CultiQuizz, CultizMe) dont les caractéristiques fondamentales sont les suivantes :

- Chaque outil présente une fonction simple, efficace et utilisable indépendamment des autres mais interconnectée à l'ensemble des autres fonctionnalités proposées,
- Chaque outil est interconnecté avec les réseaux sociaux,
- Chaque outil n'est pas limité à un domaine culturel mais concerne tous les domaines du champ culturel,
- Chaque outil représente un lot de technologies extensibles et évolutives permettant l'ajout de fonctions supplémentaires destinées à développer et pérenniser le projet,
- Chaque outil est multi utilisateurs et présente un modèle de fonctionnement ouvert et collaboratif mettant en relation un ensemble d'acteurs distincts qui alimenteront de manière autonome les éléments nécessaires au bon déroulement et à l'utilisation de l'outil en question,
- Chaque outil est intégrable sur d'autres sites ou applicatifs et offre des ouvertures de connexion vers les sites, bases de données ou technologies existantes extérieures, en respectant les standards d'interopérabilité (OAI notamment),
- Chaque fonctionnalité mise en œuvre utilise une ou plusieurs technologies libres.

Le projet s'articule autour de **quatre outils complémentaires** et interconnectés :

- **CultiZone** : un moteur de recherche simple permettant à tout moment de savoir, dans une période donnée et dans un rayon géographique donné (géo-référencement et géolocalisation), en quelques clics quels sont évènements ou sites culturels accessibles,

- **CultiVore** : une base d'information permettant, de la manière la plus exhaustive possible, de rassembler en un seul endroit sur le Web, une médiathèque virtuelle des projets artistiques et contenus culturels : galeries de photos, vidéos, captations, biographies et d'en conserver la mémoire,
- **CultiQuiz** : un espace de jeux en ligne, outil de médiation ludique pour la découverte des événements, acteurs et lieux culturels et patrimoniaux,
- **CultizMe** : un espace personnel, placé au cœur des réseaux sociaux, permettant de produire et gérer son environnement personnel.

Ce projet est porté transversalement sur l'ensemble du champ culturel par un consortium composé de :

- *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*
- *Le Passe Muraille*
- *Languedoc-Roussillon Cinéma*
- *Languedoc-Roussillon Livre et Lecture,*
- *Frac Languedoc-Roussillon.*

Le projet a bénéficié des financements spécifiques :

- de la Région Languedoc-Roussillon,
- du Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de l'appel à projets « services numériques culturels innovants »,
- du Feder en Languedoc- Roussillon (Union Européenne) dans le cadre de l'appel à projets « Culture numérique ».

En 2017, le renforcement de *CultiZer* sera également appuyé par le développement d'un nouvel outil complémentaire, permettant de proposer une palette complète et performante au travers du projet Feder **C.Art**.

Enfin, dans le cadre de l'évolution de Réseau en scène à l'échelle du territoire de l'Occitanie, le passage à cette échelle du projet *CultiZer* constitue un élément important de réflexion.



# CONSOLIDER ET RENFORCER L'EFFICACITE DES INTERVENTIONS OPERATIONNELLES EN FAVEUR DE LA DIFFUSION

Depuis la mise en place des premiers dispositifs d'accompagnement à la diffusion en Languedoc-Roussillon, voilà presque dix ans, le secteur du spectacle vivant se trouve actuellement affecté par une forme d'essoufflement des modèles politiques, institutionnels et socio-économiques mais aussi par les mutations de l'environnement global.

Dans ce contexte, il est indispensable de **consolider les dispositifs d'accompagnement à la diffusion**, de **développer les coopérations interrégionales** (dont la Charte interrégionale est un premier exemple précurseur, exemplaire à plus d'un titre), en veillant à accroître toujours et encore les effets leviers des aides, l'incitation à la coopération, à la structuration et à la mise en réseau.

## S'appuyer sur l'analyse du contexte pour développer l'impact des aides

Pour éclairer l'intervention de l'association, nous continuons de nous appuyer sur les éléments de décryptage et d'observation fournis par l'étude nationale « Territoires et ressources des compagnies en France », réalisée par Daniel Urrutiaguer, Philippe Henry et Cyril Duchêne (DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication), ainsi que sur l'étude d'évaluation des dispositifs de l'association, réalisée en 2015 par Joséphine Huppert et présentée à l'Assemblée générale, en novembre 2016.

Cette approche nous permet de préciser les modes d'intervention de l'association au regard de la typologie de projets, de territoires et de ressources établie dans cette étude :

- Les **compagnies régionales**, dont l'activité se réalise exclusivement ou presque (90%) sur le territoire régional d'appartenance (voire principalement localement), dans des établissements ne disposant d'aucun label du *Ministère de la Culture et de la Communication* et dont la vocation première n'est pas artistique (écoles, maisons des jeunes et de la culture, maisons de quartier, bibliothèques, hôpitaux, prisons etc.).
- Les **compagnies trans-régionales** (45%), dont l'activité de diffusion de spectacles reste majoritairement située dans la région d'implantation et dans des établissements non labellisés, mais dont une part de l'activité dépend de leur capacité à développer des partenariats hors de celle-ci et avec des établissements labellisés.
- Les **compagnies multi-régionales** (17 %), dont la part d'activité hors de la région d'appartenance est majoritaire, a lieu parfois à l'étranger, et dans 70 % à 80 % des cas, dans des établissements non labellisés.
- Les **compagnies excentrées** (8%), dont l'essentiel de l'activité de programmation se déroule hors de la région du siège social, principalement dans des établissements de diffusion labellisés.

Pour *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*, l'objectif premier est d'appuyer les dynamiques des équipes qui cherchent à passer d'un groupe à l'autre. Cela permet de définir des modalités d'intervention différenciées :

- Pour les **compagnies régionales**, la part de la diffusion dans leurs ressources est souvent inférieure aux subventions et recettes liées à l'action culturelle. Dans tous les contextes d'action territoriale qui ne visent pas à accroître significativement leur circulation et leur diffusion, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* n'a pas vocation à intervenir au titre de ses dispositifs d'aide à la diffusion. L'essentiel du travail à mener par l'association se situe donc au niveau du **repérage et de l'information**, en mobilisant les outils de rencontres professionnelles, temps de visionnage, plateaux et repérages ou bien encore participation aux **rencontres de diffusion** entre programmateurs et artistes.
- Pour les **équipes trans-régionales et multi-régionales**, l'objectif est d'accompagner l'élargissement des réseaux de diffusion, au travers des différents outils mobilisés par l'association. Pour permettre aux œuvres de s'inscrire dans des réseaux nationaux, européens et internationaux, l'association engage une évolution de ses formes d'intervention, en portant une **attention particulière sur l'export des œuvres**,
- Les **compagnies excentrées** sont, quant à elles, des équipes qui disposent déjà d'un réseau de diffusion élargi au plan national et international. Pour celles-ci, l'association intervient uniquement **dans le cadre d'actions nationales et internationales stratégiques qui présentent un fort effet levier**.

## Des constats aux perspectives

Après plusieurs années où le cœur d'intervention a été consacré à la diffusion régionale, plusieurs constats ont été posés et travaillés ces deux dernières années :

- une **certaine forme de saupoudrage persistait** dans les soutiens malgré la mise en place de conventions d'objectifs signées avec les opérateurs régionaux, conditionnant l'aide de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* à un nombre minimum de représentations de spectacles soutenus par an (2 ou 3 selon le volume de programmation de l'opérateur concerné),
- une tension s'exerçait pour **renverser le rapport entre les aides en région et hors région**.

Dans une dynamique générale de baisse des dotations publiques allouées à l'association (baisse cumulée de plus de 250 000 € sur 6 ans, hors projets exceptionnels), pour garantir l'impact des aides financières allouées, plusieurs mesures complémentaires sont à prendre, dans une logique globale de concentration des aides sur des enjeux repérés :

- Continuer à opérer une bascule progressive, bien entamée maintenant, du **centre de gravité des aides financières vers l'accompagnement hors région**,
- Travailler à une **augmentation souhaitée et suivie, du nombre de représentations d'une même œuvre** soutenue par l'association,
- Infléchir les **pourcentages et logiques d'aides** pour accompagner avec un impact plus mesurable certaines problématiques (territoriales, esthétiques, etc.) décrites plus bas,
- Continuer de donner **priorité de manière encore plus lisible aux œuvres qui sont produites ou accompagnées dans le cadre de réseaux structurés** (*La Diagonale, Collectif En Jeux, Jazz en L'R, réseau Jeune Public, réseau Hip Hop, RCA, Le Silo*, etc.). Un travail spécifique de rencontres entre ces différents réseaux sera poursuivi en 2017 afin d'homogénéiser les niveaux et modalités d'aides de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*, dans l'objectif d'être encore plus lisible et plus incitatif. La question de la relation de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* avec chacun de ces réseaux devra également évoluer afin que le principe d'automaticité des aides s'appuie sur une expertise artistique plus partagée.

- Les effets d'aubaine devront être évités dès que possible.

### » *En région, augmenter les effets leviers des aides*

Outre une concentration sur des œuvres produites dans le cadre de réseaux structurés, la priorité d'aide en région doit se situer :

- Au niveau de la **diffusion des esthétiques les plus en mal de visibilité en région** (danse notamment), car l'effet levier d'une aide à 30% du déficit n'est que trop rarement significative dans la prise de décision,
- Au niveau de **passage de seuils identifiés** : accompagner un opérateur à programmer un spectacle régional de plus que les saisons précédentes, accompagner beaucoup plus fortement les séries, etc. Les aides isolées, hors du cadre spécifique de l'accompagnement de l'émergence artistique, qui s'apparentent à une forme de saupoudrage, doivent désormais être absolument évitées.

Les **conventions d'objectifs signés avec l'ensemble des programmeurs** partenaires en région intégreront désormais une **clause concernant la circulation des œuvres entre les différents territoires**. Il s'agit ici de remettre en œuvre auprès de l'ensemble des diffuseurs certains éléments vertueux du dispositif Lieu Pivot, abandonné en tant que dispositif depuis plusieurs années. Les programmeurs devront ainsi s'assurer, pour obtenir une aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, que l'œuvre qu'ils souhaitent diffuser l'est également sur les autres territoires départementaux, à l'exception des équipes artistiques émergentes pour lesquelles la prise de risque artistique nécessite d'être traitée singulièrement. Toute programmation ne comportant que des spectacles issus du département de l'opérateur sera susceptible de ne pas être soutenue.

Par ailleurs, l'expérimentation en 2015 d'un **nouveau dispositif d'accompagnement dédié à l'économie des musiques actuelles**, lequel a été pérennisé en 2016 permet d'offrir à ce secteur, qui fonctionne selon des logiques de production et de diffusion peu solubles dans celles du théâtre ou de la danse, un outil de développement adapté à ses réalités de fonctionnement. Ce dispositif, co-animé avec le Réseau de coopération des acteurs des musiques actuelles (RCA), prend la forme d'une aide à la tournée, s'appliquant à la fois en et hors région, prenant en compte l'ensemble d'une tournée sur une durée longue (maximum 18 mois) et nécessite un double expertise croisant à la fois l'analyse du parcours de l'équipe, le positionnement artistique, mais également une analyse approfondie de la structure productrice ou structure d'accompagnement. Il s'agit de positionner une expertise qui **intègre donc à parité la question artistique et la question économique et entrepreneuriale** (voir détails plus bas).

Enfin, en 2017 le **Collectif en jeux agira à l'échelle du territoire Occitanie avec ses nouvelles modalités de travail**, qui passent notamment par la constitution d'un Fonds mutualisé d'aide à la production. Réseau en scène Languedoc-Roussillon accompagnera cette évolution en assurant notamment, pour le compte du Collectif en jeux, la gestion administrative et financière de ce fonds et en poursuivant de pratiquer des aides à la diffusion renforcées.

### » *Donner de la visibilité pour en finir avec le « pas vu pas pris »*

Pour consolider les interventions opérationnelles en faveur de la diffusion, pour accompagner encore de manière plus incitative et plus efficiente la prise de risque artistique, l'appréhension des projets et de leur économie dans leur globalité est certainement un autre levier d'action. Ainsi, une étape déterminante dans la vie des œuvres du spectacle vivant est celle de leurs premières expositions, au public, mais surtout aux réseaux de programmation. Car **sans une visibilité suffisante, c'est l'exploitation complète de l'œuvre qui se trouve amputée**.

Une réflexion sur **des espaces de visibilité accrue, à destination des diffuseurs**, est ainsi engagée avec certains opérateurs du territoire régional (CDN – CCN – Montpellier Danse) pour permettre de proposer, lorsque cela est

pertinent des plateaux artistiques régionaux. Des plateaux et **rencontres spécifiques autour de la danse** devraient ainsi voir le jour à l'automne 2017 ou au printemps 2018 en collaboration avec *ICI – Centre Chorégraphique National* et *Montpellier Danse*. Un processus de travail associant les

Il s'agit également, sur les temps de visionnage existants en région, de renforcer la capacité à faire événement, à **attirer une présence de professionnels extérieurs au territoire régional**, par un partenariat financier intégrant par exemple un effort sur les coûts d'accueil de professionnels domiciliés hors région (*Cratère surfaces, Cirque en marche, Art-Pantin, Questions de danse, Printival, etc.*).

La **coopération entamée en 2015 avec le Centquatre Paris**, autour du **Festival Impatience**, sera renouvelée en 2017 pour une troisième année. Cette coopération, conduite avec *l'Odia Normandie, Spectacle vivant en Bretagne* et *l'Oara Aquitaine*, se structure autour de deux axes :

- l'organisation d'une journée professionnelle sous forme d'un salon d'artistes, pendant le festival, permettant de profiter de l'ancrage professionnel de ce festival dédié à l'émergence pour permettre la rencontre entre des équipes artistiques émergentes implantée en région et les réseaux de programmeurs nationaux, notamment franciliens,
- la participation au repérage des équipes artistiques émergentes sélectionnées qui permet ainsi de rendre plus cohérente la trajectoire des équipes émergentes, conjointement à une participation tournante au jury du prix Impatience.

### ► **Permettre aux équipes artistiques de questionner leur stratégie de développement**

La mise en réseau des opérateurs, au travers des réunions de diffusion artistique est aujourd'hui une des avancées majeures auxquelles *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* a largement participé ces dernières années.

**Deux nouvelles rencontres régionales de diffusion artistique**, qui rassemblent chaque année près de 80 programmeurs, seront donc proposées en 2017 pour poursuivre l'ancrage de cette dynamique. Ces rencontres permettront d'entamer une action à l'échelle de la région Occitanie :

- une rencontre de présentation de projets sera proposée en janvier 2017 à Narbonne, à destination de l'ensemble des programmeurs d'Occitanie. A noter que ne seront présentés à cette occasion que des projets portés par des équipes artistiques domiciliées sur l'ancien territoire Languedoc-Roussillon.
- une rencontre sera organisée en mars à Montpellier pendant le Festival Big Bang à *h7h* et prendra la forme d'un salon d'artistes, pour 5 artistes domiciliées sur l'ancien territoire Midi-Pyrénées.

Toutefois, au regard d'un contexte de production qui ne cesse d'évoluer, il nous semble aujourd'hui intéressant de pouvoir mettre en place un nouvel espace de concertation, centré non pas sur les diffuseurs, mais à l'adresse des équipes artistiques. Pour cela, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* a imaginé offrir des **espaces d'accompagnement et de tutorat** des équipes artistiques leur permettant de questionner leurs projets, de les qualifier, de les situer dans l'environnement et de préciser leur stratégie d'implantation et de circulation sur le(s) territoire(s).

Ce travail a été mené en s'appuyant sur l'expérience du dispositif d'accompagnement « Diffuser ensemble » mené dans le cadre de la Charte de diffusion interrégionale, en cherchant à mettre en réseau de manière volontariste les compétences de formation et d'accompagnement présentes (ou à implanter) sur le territoire (*Ardec – Illusion & Macadam – Le Garage Electrique*), et en s'appuyant également sur un diagnostic des dispositifs d'accompagnement déjà existants (DLA, DA TPE, dispositif Argos, etc.).

Le dispositif a été mis sur pied, et a été **déposé pour un cofinancement dans le cadre du PO National FSE, porté par l'ARDEC (projet Argos+)**.

Complémentairement, un **dispositif similaire** (et complètement articulé) a été profilé **dans le cadre de la convention CNV-Etat-Région pour la filière musicale (projet Support+)**. En effet, les différents acteurs et réseaux impliqués font le constat que les dispositifs initiaux d'aide à la création (Pôles Jazz, Le SiLO, musiques urbaines etc.) ou les dispositifs d'aide à la diffusion (aides « classiques » de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* ou dispositif d'aide à la tournée) pourraient être potentialisées en les adossant à un dispositif d'accompagnement permettant à l'artiste ou au groupe accompagné :

- d'interroger son positionnement, sa structuration, sa stratégie de développement,
- de mettre en place une stratégie développement de carrière,
- de mettre en place une stratégie et un plan communication (notamment par la création de supports de communication numérique et webmarketing),
- d'asseoir une stratégie de diffusion,
- de mettre en place si besoin un coaching scénique,
- d'asseoir sa structuration administrative, technique, financière que ce soit en interne ou avec ses partenaires (booking notamment).

Il s'agit d'inscrire cet accompagnement sur la base d'une **concertation entre les formations artistiques, structures de développement, dispositifs initiaux d'aide à la création** (Pôles Jazz, Le SiLO, musiques urbaines, etc.), dans une démarche de développement de la structure d'accompagnement, afin d'impulser une réflexion d'ensemble sur sa structuration et sa pratique professionnelle ou professionnalisante et d'envisager au mieux une stratégie de développement. L'accompagnement est mis en place mettant à disposition du groupe ou de l'équipe des outils et conseils adéquates à sa pérennisation. Le projet **Support+** a été redéposé en 2016 pour pouvoir se **déployer à l'échelle de l'ensemble du territoire Occitanie, en partenariat avec Avant-Mardi**.

### Réaffirmer l'intérêt général au travers d'une charte déontologique

---

Une des questions récurrentes renvoyées par les partenaires de l'association est la question de la clarté des ses dispositifs et cadres d'intervention. L'étude réalisée par Joséphine Huppert en 2015, si elle se révèle **très positive sur l'impact du travail de l'association** sur le territoire et sur la perception qu'en ont les acteurs culturels, relève par contre que la technicité avec laquelle l'association opère la mise en œuvre de son projet nuit parfois à une bonne lisibilité de ses dispositifs et critères d'intervention.

Cette question est d'autant plus importante que les dispositifs d'accompagnement de l'association ont fait l'objet de modifications et adaptations successives, d'années en années. Pour clarifier auprès de tous cet aspect, la **mise en place d'une charte déontologique** sera proposée en réunion des collèges de l'association.

Cette charte déontologique, élaborée en concertation avec les membres associés et membres qualifiés de l'association, sera un outil public qui permettra de rassembler, clarifier et communiquer autour des points suivants :

- Les principes qui sous-tendent une intervention financière de l'association,
- Les critères de recevabilité des demandes,
- Les modalités de dépôt, d'instruction et de suivi des demandes,
- Les modalités et critères d'évaluation des projets,
- Le processus de décision,
- Les modalités financières (assiettes de dépenses, pourcentages d'aide, etc.)
- Les modalités de suivi et d'évaluation.





# DES REPONSES NOUVELLES POUR CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS CULTURELS

## Passer d'une logique d'accompagnement financier à un appui à la professionnalisation des acteurs culturels

En région, l'objectif est de passer dans la durée d'une relation centrée sur l'intervention financière à celle d'un **conseil auprès des territoires et des collectivités**. Pour cela, en accompagnement des acteurs du territoire dans la mise en œuvre de projets artistiques et culturels, en particulier à l'échelle intercommunale, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* développera des outils qui permettent de préciser la démarche envisagée et de la rendre opérationnelle, à court, moyen et long termes, en étant particulièrement vigilant au professionnalisme de la direction.

Entre 1 et 5 accompagnements pourront être réalisés chaque année, sur des durées longues, au travers d'un accompagnement longitudinal, permettant de développer les bonnes pratiques et de professionnaliser les démarches de programmation artistique.

Evidemment, ce type d'intervention devra lui-même s'adapter, s'ajuster, aux évolutions des politiques publiques pour la culture, l'année 2017 étant encore dédiée à l'expérimentation du dispositif.

## Outils des programmeurs

Si le défi de mise en réseau des programmeurs semble aujourd'hui à mettre à l'actif du travail de fond de l'association, il est également **crucial de se pencher sur les compétences des réseaux de programmation, notamment les réseaux intermédiaires**. Analyser un propos artistique, le re-situer dans les courants historiques et esthétiques, expliciter et témoigner des intentions artistiques, identifier les besoins de médiation avec les publics, partager avec ses pairs sont des compétences et aptitudes fondamentales préalables à la constitution d'une programmation artistique et culturelles. Développer ces compétences sera une manière de continuer, sur l'ensemble des territoires, à accompagner le développement de programmations artistiques. *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* proposera aux acteurs culturels chargés d'une programmation **des temps de rencontre et d'échanges ciblés sur des disciplines artistiques**, dans un espace propice et sécurisant, visant à développer ces compétences, les enrichir, les aiguiller dans leur démarche de programmation. Ces temps pourront être adossés à des temps de visionnages, en partenariat avec les établissements labellisés ou conventionnés, en se déplaçant collectivement en et hors région pour la découverte collective de lieux, de festivals et de projets artistiques.

## Déployer des stratégies complémentaires à l'aide à la diffusion

Pour appuyer, en région, l'impact des aides financières à la diffusion pour les formes scéniques contemporaines, et lever les freins à la programmation que l'aide financière ne permet pas de lever (le très courant « ce n'est pas pour mon public ») l'expérimentation, en commençant par la danse, d'un **dispositif d'accompagnement à la médiation** pourra être adossé aux aides, dans le cadre d'une action conjointe de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* et *ICI - Centre chorégraphique national*.

Il pourrait comprendre de la formation à la culture chorégraphique (cf. ci-dessus), de l'accompagnement à la médiation (quelqu'un pour faire travailler sur l'implication avec et non sur le territoire, aider à la co-construction artistes-élus/partenaires-médiateurs-habitants), de l'accompagnement sur l'évaluation et l'impact pour apporter la preuve, là où cette médiation est lacunaire, de son rôle vertueux. formation Exerce.

Egalement, dès 2016, une **expérimentation** a été lancée conjointement entre *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* et *ICI - Centre chorégraphique national* pour favoriser l'implantation sur les territoires, notamment ceux qui ne programment pas de danse, de **résidences de recherche menées dans le cadre de la formation Exerce**. Ce dispositif, **Exerce en Région**, sera développé en 2017, avec 3 ou 4 nouvelles résidences co-réalisées par *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*.

## Organiser un cycle de rencontres professionnelles : du NECTART en Occitanie

La revue NECTART et *Réseau en scène en Languedoc-Roussillon* unissent leurs ressources pour organiser un cycle de rencontres dans la nouvelle région Occitanie dont ils sont issus. L'enjeu consiste à mieux comprendre les évolutions en cours dans le champ artistique et culturel, au regard des grandes mutations actuelles (société mondialisée, multiculturelle et hyperconnectée) qui ont un impact tant sur les politiques culturelles que sur les pratiques professionnelles.

Intitulées **Du NECTART en Occitanie**, ces rencontres ont pour ambition d'apporter des outils d'analyse et de réflexion, mais aussi de mettre en lumière et de décrypter des initiatives artistiques et culturelles qui innovent et expérimentent sur le territoire.

Trois rencontres auront lieu au cours du premier semestre 2017 dans différents lieux de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

### Droits culturels

---

Mardi 28 février 2017, de 10h à 17h30, La Grainerie, Balma (31)

#### **Les droits culturels : quelles réalités pour les politiques culturelles et pour les projets artistiques et culturels ?**

Nouveau référentiel en débat dans le milieu professionnel et désormais inscrit dans la loi, les droits culturels interrogent les élus sur l'orientation et les fondements des politiques culturelles et les programmeurs et plus largement l'ensemble des professionnels sur la façon dont sont construits les projets artistiques et culturels avec les habitants. Sur quels modes les citoyens peuvent-ils être impliqués ? Professionnels/bénévoles, experts/usagers, comment redéfinir la place de chacun ?

*En partenariat avec La Grainerie*

## ➤ *Numérique et modèles économiques*

---

Mercredi 29 mars 2017, de 16h à 19h, Saint-Jean-de-Védas (34)

### **Quels modes d'action et quelles modèles économiques dans l'ère du Net ?**

Le modèle d'intervention horizontale imposé par le Net oblige chacun à repenser sa façon d'agir au quotidien dans son environnement professionnel. Peut-on encore imposer ses idées et ses choix d'en haut, y compris ses choix de programmation ? Quels modèles économiques peuvent naître de ces nouveaux écosystèmes où prédominent l'échange de données et la gratuité ?

*En partenariat avec illusion & macadam dans la cadre du festival Tropisme.*

## ➤ *Politiques publiques territoriales / partenariats*

---

Mardi 20 juin 2017, de 14h à 17h30, La Vignette, scène conventionnée / Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier (34)

### **L'intérêt général est-il encore au cœur des politiques culturelles publiques ?**

Au cœur du projet de société dans la France de la deuxième moitié du XXe siècle, la politique culturelle tend à ne plus être une priorité aujourd'hui. L'intérêt général est-il encore le moteur des politiques publiques culturelles en France ? Face à l'affaiblissement de l'Etat, à la montée en puissance des Métropoles et à l'émergence des nouvelles Régions, quels rôles peuvent maintenant jouer les collectivités territoriales ? Quels partenariats efficaces attendre des différents acteurs publics ?

*En partenariat avec La Vignette, scène conventionnée / Université Paul-Valéry Montpellier 3*



# DEVELOPPER LA DIFFUSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

La mobilité des artistes et des œuvres est une des conditions de la qualification du secteur du spectacle vivant. Si une implantation régionale réussie est une condition nécessaire au développement des compagnies, les **ouvertures vers le national et l'international sont, elles, indispensables à leur développement intellectuel et économique, à la pénétration durable des réseaux de diffusion, à la rencontre de la presse nationale et professionnelle, à une reconnaissance des pairs** que l'on sait aussi longue qu'indispensable à conquérir. Cela ne signifie pas que l'on ne puisse pas et que l'on ne doive pas construire des projets sur les territoires, bien au contraire, mais toute logique d'organisation des financements publics doit faire cet équilibre entre proximité et distance. La distance est un élément clé de la liberté. Et la liberté des opérateurs artistiques et des artistes est essentielle.

*Réseau en scène Languedoc-Roussillon* doit donc bâtir un accompagnement volontariste et ciblé au plan national et international des équipes artistiques en mesure de s'emparer de tels enjeux.

## Augmenter l'accompagnement à la mobilité

En prenant les mesures précédemment décrites sur l'aide à la diffusion en région, l'association doit pouvoir **intervenir plus fortement hors région**. Dans cette optique, l'axe directeur sera d'intervenir dans une logique d'intervention proche d'un bureau-export en étant attentif aux stratégies économiques et de développement d'activités mises en place par les équipes artistiques dans ce domaine.

Pour avancer aussi dans cette direction, l'association veillera à une **présence régulière sur les marchés professionnels et salons internationaux**. Pour mener à bien cela, l'action isolée de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* n'est pas pertinente ou suffisante. Cette question de la présence sur les salons et marchés internationaux sera donc travaillée en 2017 dans le cadre d'un partenariat interrégional avec les organismes de *La Collaborative* qui partagent cet objectif d'accompagnement à l'export, ou bien encore avec les structures partenaires de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* ou dans le cadre des projets de plateformes mis en place avec l'appui de financements européens.

En 2017 des **repérages partagés** seront notamment organisés sur la Bourse Rideau (Québec), le Fringe Festival (Dublin), l'Internationale Kulturbörse (Freiburg), etc.

## Accroître l'impact de la Charte d'aide à la diffusion

En 2008, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* mettait en place, aux côtés de *l'Odia Normandie*, de *l'Oara* (Aquitaine) et de *l'Onda* une charte s'appuyant sur une volonté commune de faciliter la circulation des œuvres produites dans ces régions et permettant la mutualisation des moyens dans cette circulation. La Charte interrégionale de diffusion artistique, intitulée maintenant Charte collaborative d'aide à la diffusion, s'est ouverte depuis à de nouvelles agences partenaires (*Spectacle Vivant en Bretagne* et *Arcadi Ile de France*) et s'est enrichie d'un dispositif d'accompagnement – Diffuser ensemble – sur les stratégies de diffusion animé par Marthe Lemut (bureau de production *Or Not ?*).

L'accompagnement mutualise désormais trois moyens complémentaires :

- La **communication** : les signataires promeuvent les spectacles retenus par la Charte auprès des programmeurs, notamment par le biais de leur communication respective et lors de toutes rencontres professionnelles qu'ils organisent ou auxquelles ils participent.
- Le **soutien financier** : *l'Onda* intervient (hors région d'origine) par l'intermédiaire de « garantie financière » pour compenser une partie du déficit encouru lors des représentations. Chaque organisme régional de la région dont le spectacle sélectionné est originaire participe aux frais de voyages et de transport des représentations sur l'ensemble du territoire national (hormis sa région d'origine), selon ses propres modalités.
- **L'accompagnement** : sur mesure auprès des équipes artistiques dont le spectacle a été sélectionné, il a été confié au bureau de production *Or not ?* Cette mission se déroule en plusieurs étapes, selon un plan de travail validé par les signataires.

Plusieurs étapes d'évaluation de cette charte ont été menées en 2014 et 2015, et des mesures correctives ont été prises pour que cet outil de mutualisation interrégionale demeure performant, en agissant principalement sur la temporalité dans laquelle opère ce dispositif :

- les spectacles « chartés » peuvent désormais **être accompagnés dès leur première année d'exploitation** dans le cadre de Diffuser ensemble et dès l'année suivante pour ce qui concerne l'aide financière (contrairement à une intervention financière en année n+3 actuellement),
- le **processus** conduisant à « charter » un spectacle **a été accéléré** pour permettre de sélectionner des spectacles au fil de l'eau,
- l'accompagnement financier s'est élargi à **deux saisons d'exploitation**,
- le dispositif permet maintenant **d'accompagner un artiste au travers d'un répertoire** de plusieurs pièces existantes.

S'attacher à donner une visibilité, notamment parisienne, aux projets chartés au travers de salons d'artistes ou plateaux est aussi une priorité à laquelle il faudra répondre collectivement. À ce titre, les agences partenaires de la Charte de diffusion interrégionale ont désormais pris **l'engagement d'accueillir et de mettre en visibilité de manière systématique** sur les rencontres professionnelles qu'elles organisent chacune dans leur région, **au moins une équipe artistique « chartée »**.



# L'AIDE A LA DIFFUSION : DISPOSITIFS POUR L'ANNEE 2017

*Réseau en scène Languedoc-Roussillon* encourage la prise de risque artistique et financier en soutenant les initiatives des diffuseurs qui programment, pour un large public, des œuvres audacieuses. Sur la base d'un diagnostic et d'une expertise partagée, l'association développe son accompagnement vers des projets professionnels structurés, repérés, dès lors qu'il y a convergence d'opérateurs sur la programmation de ces œuvres.

Les aides à la diffusion mises en œuvre par l'association répondent aux principes suivants :

- elles contribuent à **prolonger la durée de vie des œuvres** : elles favorisent leur exploitation sur de plus longues périodes pour diversifier et accroître les possibilités de confrontation avec le réseau professionnel ;
- elles stimulent la **circulation des œuvres** par un élargissement de leurs possibilités de diffusion ;
- elles encouragent la **prise de risque et les initiatives de responsables de programmation** qui accueillent des œuvres empruntant les voies de la recherche artistique et du renouvellement des formes.

Ces objectifs impliquent, pour *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* de donner une priorité aux aides qui :

- concilient l'exigence artistique et la faisabilité économique ;
- permettent de soutenir la qualification et l'innovation des porteurs de projets, essentielles pour le renouvellement du tissu professionnel, la création d'activités, la valorisation des métiers, et la qualité des emplois ;
- s'accompagnent d'un rôle de levier du soutien financier et freinent tout « effet d'aubaine ».

*Réseau en scène Languedoc-Roussillon* incite à la mise en place de logiques de concertation entre la structure, les diffuseurs et les équipes, via des rendez-vous personnalisés avec ses conseillers, ou la participation aux réunions de diffusion qu'elle initie. Egalement l'association encourage la circulation intra-régionale des œuvres en appliquant le principe de la diversité. Les opérateurs d'un département sont incités à programmer des œuvres issues d'autres départements de la région ; ainsi un spectacle ne sera soutenu que s'il est diffusé sur au moins trois départements. Exception pourra être faite pour les compagnies émergentes pour lesquelles la prise de risque artistique nécessite d'être traitée singulièrement.

L'aide que peut apporter *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* est plus conséquente dès lors que les opérateurs s'inscrivent dans une démarche de soutien à la création par du pré-achat et lorsqu'ils programment plusieurs représentations tout public lors de séries. De même, les opérations portées par les réseaux existant en région bénéficient, de par leurs effets fédérateurs et structurants, d'un soutien renforcé de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*. *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* s'inscrit dans une démarche de coopération durable mise en place avec des lieux hors région Languedoc-Roussillon, identifiés et aptes à développer, dans le temps, de réels projets d'accueil avec son concours.

Seules sont recevables les demandes émanant de compagnies professionnelles et de structures de diffusion titulaires ou en instance d'attribution d'une licence d'entrepreneur de spectacles.

## Évaluation des propositions artistiques

Les dossiers déposés sont instruits selon un protocole défini par *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*. L'association incite les porteurs de projets à suivre une logique de concertation entre la structure, les diffuseurs et les équipes, via des rendez-vous personnalisés avec ses conseillers, ou la participation aux réunions de diffusion qu'elle initie afin que les projets artistiques trouvent un rayonnement satisfaisant.

Chaque trimestre, les propositions artistiques sont évaluées sur la base d'un diagnostic et d'une expertise partagée lors d'une Commission d'attribution. Celle-ci réunit le bureau de l'association, quatre membres associés ou qualifiés du monde artistique, issus de l'Assemblée Générale de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*. Dans un souci d'ouverture et de complémentarité, ces membres associés ou qualifiés, mêlent à la fois des représentants d'équipes artistiques et de diffuseurs, mixent les esthétiques et approches territoriales et sont renouvelés au bout de six commissions.

Les projets déposés suites à des appels à candidature liés à des opérations spécifiques font l'objet d'une instruction par un collège de programmeurs réunis selon la nature des manifestations.

## Les dispositifs d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques

L'accompagnement est soumis à une évaluation du risque artistique et financier de chaque projet, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* s'assurant de la meilleure équation entre le spectacle et la structure ou le lieu de diffusion :

- La structure d'accueil : programmation et implantation territoriale, conditions matérielles et financières de l'accueil, caractéristiques techniques (jauge, équipement...), politique tarifaire, supports de communication. Les programmeurs doivent développer une activité régulière et un véritable projet artistique, et disposer d'un budget artistique.
- L'œuvre et l'équipe artistique : parcours pertinent de l'œuvre, stratégie de développement du projet artistique, facteur d'insertion dans les réseaux de diffusion, élargissement du potentiel de diffusion.

### ➤ Diffusion en région : demande émise par les opérateurs

---

Les accompagnements prennent la forme d'une garantie financière destinée à couvrir une partie du déficit encouru par la diffusion des œuvres hors représentations scolaires. Les opérateurs peuvent donc solliciter :

- L'aide à la série, pour une programmation, dans un même lieu, de plusieurs représentations d'une même œuvre,
- L'aide à l'accueil d'une œuvre, lorsqu'une seule représentation est programmée,
- L'aide au coût artistique, dans le cadre des arts de la rue ou des premières parties de concert.

### ➤ Diffusion hors région : demande émise par les équipes artistiques

---

Les équipes artistiques peuvent solliciter l'aide à la mobilité destinée à couvrir une partie des frais de transports au regard du déficit de l'opération. Pour cela un diagnostic préalable du projet doit être effectué, en rendez-vous, par un des conseillers artistiques de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*. Ce dispositif s'applique dès lors qu'il s'agit d'une série, excepté pour les domaines de la danse et de la musique. Pour en bénéficier, le choix des équipes artistiques

doit se porter vers des programmeurs dont la notoriété et l'engagement à leur égard amèneront une valeur ajoutée certaine à leur carrière, contribuant ainsi à la valorisation et la reconnaissance de leur travail ainsi qu'à l'élargissement de leur réseau de diffusion.

Les demandes d'aides à la mobilité (simples ou multiples) sont soumises à des contrats de cession. L'aide à la mobilité se porte sur une partie des frais de transports au regard du déficit de l'opération.

- Aide à la mobilité multiple : cette nouvelle aide concerne l'ensemble des champs artistiques diffusés sur le territoire national et exceptionnellement européen et international. Ce dispositif prend en compte l'ensemble des dates d'un même spectacle sur une période donnée (a minima 5 dates sur 1 mois ou 10 dates sur 3 mois) diffusé en dehors du territoire régional. Cette aide se portera sur une partie des transports au regard du déficit de l'opération.
- Mobilité à l'international : pour toute demande d'aide à la mobilité (simple ou multiple) sur le territoire européen ou international, le porteur du projet sollicitera un rendez-vous avec l'un des conseillers artistiques de l'association qui associera systématiquement l'un des coordinateurs des projets de coopération d'Antena Europe. Les demandes d'aide à la mobilité à l'international sont soumises à une série (deux représentations minimum chez le même opérateur), exception faite pour la danse et la musique.
- Cas particuliers : les accueils hors région en co-réalisation. Il s'agira alors de demandes émanant d'équipes artistiques qui auront répondu à un appel à candidatures émis par Réseau en scène Languedoc-Roussillon, concernant des manifestations telles que : Festival d'Avignon, Viva Cité, Chalon dans la rue, Aurillac, des marchés ou certaines opérations sur Paris.
- L'aide aux déplacements intervient exclusivement pour les spectacles sélectionnés dans le cadre de la Charte de diffusion interrégionale. Elle s'adresse aux opérateurs et porte uniquement sur les transports.

## ► Plancher et plafond des garanties financières

	Plancher	Plafond
En région	300 €	4 500 €
Hors région (mobilité)	300 €	6 000 €*

\* ce montant sera conditionné à des séries

## Conditions générales applicables aux dispositifs

Opérateurs et équipes artistiques doivent disposer des licences d'entrepreneur de spectacles appropriées à leur catégorie. Seules les représentations faisant l'objet d'un contrat de cession de droits d'exploitation ou d'un engagement direct des équipes artistiques par les opérateurs sont éligibles aux garanties financières. Hormis les œuvres relevant du champ des arts dans l'espace public, les spectacles doivent faire l'objet d'une billetterie.

Sauf exception motivée, un spectacle ne peut être accompagné par Réseau en scène Languedoc-Roussillon au-delà de sa deuxième saison consécutive d'exploitation sur le territoire régional.

Les représentations scolaires ne peuvent pas donner lieu à un accompagnement, mais dans le cas de contrats de cession comprenant des représentations scolaires et des représentation tout public, la totalité des frais de déplacements, d'hébergement et de restauration de l'équipe artistique sera intégrée au calcul de l'aide.



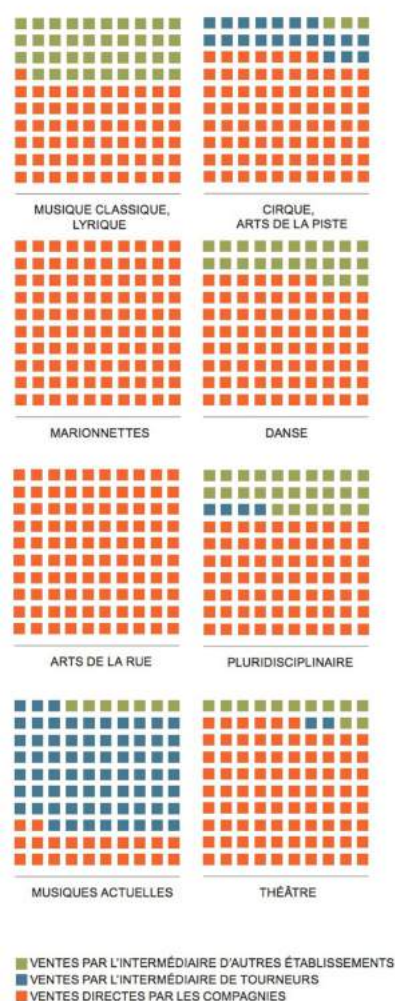
## La pérennisation d'un dispositif spécifique destiné aux musiques

Le RCA, réseau de coopération des acteurs de musiques actuelles en Languedoc-Roussillon a conduit, avec la participation active de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* plusieurs réunions pour faire émerger des constats partagés sur l'économie des musiques actuelles, dialoguer avec l'association de diffusion du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon, et proposer des pistes d'amélioration.

Des constats ont été formulés dans ce cadre :

- L'économie des musiques actuelles a été bouleversée ces dernières années par la chute du disque,
- De longues années ont été nécessaires pour que le salaire minimum des artistes qui se produisent sur scène soit respecté,
- La moyenne de dates soutenues par projet musical est faible pour *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* (environ 2 dates aidées par projet de spectacle musical) alors que la musique est la deuxième discipline la plus aidée par l'association. Dès lors, l'effet structurant recherché sur une équipe artistique est assez discutable.
- La faiblesse des montants des cachets sur les artistes en développement génère de l'incompréhension : *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* a l'impression de venir en substitution des fonds publics pour l'émergence artistique et les diffuseurs ont quant à eux le sentiment qu'ils ne sont pas aidés pour cet accompagnement particulier de la prise de risque sur l'émergence artistique.
- La volonté de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* d'uniformiser les méthodologies de soutien à toutes les esthétiques pose problème aux vues des différences d'économie entre les différents champs du spectacle vivant. La récente étude menée dans le cadre de l'Observation participative et partagée en Pays de la Loire – voir ci-contre – rappelle par exemple que la musique est une discipline où les intermédiaires jouent structurellement un rôle important (c'est la seule discipline où les ventes de spectacles réalisées par un intermédiaire sont très largement majoritaires).

Mode de distribution / vente de spectacles, selon le champ artistique en moyenne, par opérateur, 2010



Pour répondre à ces constats, dans le cadre d'une concertation entre le RCA et l'association, **un dispositif a été expérimenté en 2015**. Cette expérimentation, évaluée au second semestre dans le cadre des collèges de l'association, conduit à envisager une pérennisation sur l'année 2016. **Le dispositif sera reconduit en 2017**.

Ce dispositif a les contours suivants :

- cette **aide à la tournée** concerne une équipe artistique dans sa diffusion à la fois en et hors région,
- l'aide est attribuée sur une base de 10 à 15 dates vendues ou produites région et hors région sur une période maximale de 18 mois,
- les demandes sont centralisées par l'équipe de production, qui prends donc un risque financier,
- l'aide est attribuée sur l'ensemble de la tournée, avec possibilité de présenter un dossier dont 30% des dates se sont déroulées avant la commission,

- cette aide nécessite la mise en place d'une **expertise spécifique croisant à la fois analyse du parcours de l'équipe, positionnement artistique mais également analyse approfondie portant sur la structure d'accompagnement** (intermédiaire), la stratégie de développement, la solidité économique de cet intermédiaire.

Cette aide à la tournée permet **éviter le saupoudrage**, et contraindre les développeurs à chercher des dates en et hors région, accompagnant ainsi la montée en compétences des équipes d'encadrement tout en garantissant un coût de cession accessible aux diffuseurs. Ce dispositif fait particulièrement sens dans la mesure où il ouvre sur de nouvelles modalités d'accompagnement :

- l'accompagnement intègre à parité la question artistique et la question économique ou entrepreneuriale,
- ce dispositif d'aide ne cloisonne pas la circulation en et hors région et se centre ainsi véritablement sur le parcours, en intégrant la logique de filière,
- ce dispositif permet de développer un accompagnement dans la durée, participant ainsi à un effort de sécurisation de la structure de production.

Le **renforcement de ce dispositif sera recherché avec l'appui de la Convention Etat-Région-CNV** en 2017, que ce soit par la convergence avec le dispositif Support+ ou bien encore par une action directe en soutien à la diffusion dans le cadre de la convention Etat-Région-CNV.

Enfin, Réseau en scène poursuivra en 2017 de conduire une réflexion, et les évolutions afférentes, concernant la composition de la commission professionnelle composée pour ce dispositif, en tendant vers un équilibre plus grand entre professionnels hors région et en région.



# L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS CULTURELS A LA COOPERATION ET AU DEVELOPPEMENT DE PROJETS EUROPEENS

## Antena Europe : rappel des enjeux

Les dernières études réalisées par le Relais Culture Europe permettent de constater que les professionnels du Languedoc-Roussillon ne sont pas pionniers en terme de coopération européenne. Et s'ils ne font pas pire que la plupart des autres régions françaises, ils font plutôt moins bien que les autres régions transfrontalières et moins bien que les autres régions disposant de dispositifs d'accompagnements spécialisés (Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur....), le tout, sans évolution notable sur la dernière période de programmation.

Ce phénomène n'est pas cohérent avec d'autres éléments quantitatifs (nombre d'intermittents, de festivals....) en région Languedoc-Roussillon qui la situe comme quatrième région culturelle française. Ce phénomène ne traduit pas non plus la place du Languedoc-Roussillon comme carrefour de cultures et territoire de lien entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, puis la Méditerranée. Enfin, ce phénomène n'est pas non plus cohérent avec l'importante stratégie de développement à l'international portée par la marque « Sud de France ».

Présenté en mai 2013 aux acteurs culturels, *Antena Europe* est pour *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* une stratégie partagée d'anticipation qui permet de répondre à ce constat par le développement de pratiques innovantes et précuratives sur le territoire et permet aux professionnels de trouver de nouveaux appuis à leurs projets. Nous pensons que cette réponse est aussi l'occasion de donner une grande visibilité à l'action institutionnelle en termes de projets à dimension européenne et internationale en région.

La mise en place de ce pôle d'accompagnement vise aussi à répondre à un contexte qui appelle de nécessaires adaptations pour notre région : crise économique, profonde restructuration du paysage culturel européen, et sans doute français à moyen terme.

La réponse proposée en terme d'accompagnement n'aurait selon nous d'impact sans envisager les coopérations culturelles au sens large, en tissant des complémentarités et des partenariats avec d'autres structures têtes de réseaux : *Languedoc-Roussillon Cinéma*, *Languedoc-Roussillon Livre et Lecture*, *Lo Cirdoc*, *Fond Régional d'Art Contemporain*. Elle fait écho à la transversalité de plus en plus avérée des pratiques culturelles, dans le souci constant de mettre en synergie les compétences existantes sur le territoire visant le renforcement réciproque des acteurs tant professionnels qu'institutionnels. Elle repose sur l'expérience de l'association en matière d'accompagnement et de projets partagés et collaboratifs, tant à l'échelle régionale, qu'à l'échelle nationale, transnationale ou européenne.

## Développer Antena Europe

Dans le but de renforcer et de stimuler les capacités des professionnels de la culture de la région à coopérer au niveau européen et international, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* souhaite développer un outil régional d'accompagnement en partenariat avec le Relais Culture Europe et les autres structures régionales.

Il s'agira donc de veiller à ce que cet **accompagnement soit pleinement transversal** à tous les secteurs d'activités et qu'il ait des relais nationaux si nécessaire. *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* possède déjà une expérience en terme d'accompagnement au montage de projets européens pour les professionnels du spectacle vivant en région. Le projet Convivencia Pyrénées Méditerranée a servi de laboratoire en terme d'ingénierie, de retours d'expériences, et d'analyses critiques du processus.

S'inscrivant dans une démarche de service public, cet accompagnement a vocation à s'appuyer sur différents axes :

- Veille et information en ligne sur les différents dispositifs et programmes,
- Veille et information en ligne sur les dispositifs favorisant la mobilité professionnelle,
- Mission d'orientation avec des réunions d'information et de sensibilisation au plus près des territoires,
- Diagnostic personnalisé avec les porteurs d'un projet pouvant bénéficier de financements européens, permettant l'élaboration d'une stratégie européenne la plus pertinente possible,
- Travail de mise en réseau avec des partenaires potentiels et, selon les programmes, avec les principaux interlocuteurs concernés par la mise en œuvre technique du projet et son financement,
- Suivi des projets en phase de développement,
- Valorisation des projets programmés/aboutis.

Ce travail d'accompagnement sera réalisé **en coordination avec les autres associations régionales et le Relais Culture Europe**, les services instructeurs et les réseaux d'experts, pour préparer les dépôts des candidatures, notamment dans le cadre des programmes relevant de la compétence de la D.G. Education et Culture de l'Union Européenne. En aucun cas, il ne s'agit de se substituer aux porteurs de projet dans les décisions stratégiques qu'ils prennent.

Grâce à leur expertise locale et leur connaissance des besoins et spécificités des métiers du secteur culturel en Languedoc-Roussillon, les partenaires du projet pourront faire en sorte que cet outil d'accompagnement soit également une force œuvrant à l'adaptation et l'ouverture des dispositifs communautaires aux enjeux du développement culturel.

En 2017, Antena Europe proposera **une série de rendez-vous d'information thématiques** pour couvrir, en coopération avec les autres agences régionales, l'ensemble du territoire et l'ensemble des acteurs des différentes filières.

Par ailleurs, Antena Europe permettra de s'inscrire de manière collective avec *Languedoc-Roussillon Cinéma, Languedoc-Roussillon Livre et Lecture et Illusion & Macadam*, dans le nouveau **réseau Europe Créative France** mis en œuvre par le *Relais Culture Europe*. La raison d'être du réseau Europe Créative France n'est plus de structurer un réseau de pôles régionaux d'information sur l'Europe centrés sur l'appui informatif et technique aux opérateurs. Il s'agit de trouver les voies originales d'un appui aux démarches innovantes, croisées et ouvertes dans tous les secteurs culturels et créatifs, d'effectuer du repérage de projets innovants et de s'inscrire dans le cadre des priorités communautaires.

Enfin, pour parfaire l'accompagnement des acteurs culturels, un partenariat sera mis en œuvre avec *On The Move*. Il s'agit ici de s'appuyer sur la très forte expertise du réseau *On the Move* en termes de financements européens et de mobilité internationale en proposant, lorsque cela est pertinent, aux acteurs culturels accompagnés de compléter

l'approche de l'équipe interne de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* par des rendez-vous en visio-conférence avec *On The Move*.

## Proposer un veille informative sur la mobilité et la coopération

Dans le cadre du partenariat développé avec *On The Move*, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* proposera sur son blog et ses réseaux sociaux une veille autour des dispositifs de mobilités européenne :

- Appels à projets, appels à résidences,
- Financements de bourses à la mobilité artistique,
- Formations européennes,
- Programmes de coopération,
- Recherche de partenaires.

Ce nouveau service, proposé depuis 2016, viendra compléter les réseaux d'information Antena Europe. Il sera progressivement mutualisé avec d'autres agences régionales dans le cadre de *La Collaborative*.

## Amplifier la dynamique de mise en réseau

*Réseau en scène Languedoc-Roussillon* a conçu en 2014 un projet dans le cadre du programme Erasmus+. Intitulé « Moving Team », ce projet a reçu un écho favorable, mais n'a pas été programmé pour faute de disponibilités budgétaires. Profitant de cela, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* s'est engagé dans une phase de concertation avec l'Agence 2E2F pour **re-déposer un projet développant les mêmes objectifs** et répondant encore plus aux enjeux du programme.

L'objectif est pour *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* de pouvoir **disposer d'un cadre pour développer des actions d'accompagnement à la mobilité professionnelle en Europe**, que ce soit dans le cadre de salons, marchés ou de réseaux. Au travers de bourses à la mobilité, le projet Moving Team permettra de réunir les conditions nécessaires au temps de « job shadowing », à la recherche de partenaires, ou bien encore à l'investissement dans des réseaux (IETM notamment). En parallèle, l'équipe de l'association stimulera le secteur culturel par la publication d'appels à projets spécifiques liés à ces actions de mobilité et mettre en œuvre des temps de préparation préalable et d'information permettant d'augmenter le caractère opérationnel et formateur de ces temps de mobilité.

Cette dynamique, qui participe très largement à l'internationalisation des pratiques constitue selon nous la base même de l'accompagnement des trajectoires professionnelles et personnelles qui permettent aux filières culturelles de développer leurs activités à l'international ou de créer des coopérations.

A titre expérimental, dans l'attente de la programmation du projet Moving Team, l'association mettra en place un **programme de bourses à la mobilité européenne et internationale**. Ce dispositif de bourses, qui s'appuie sur la dynamique lancée avec l'accueil de la plénière de printemps de l'IETM à Montpellier en avril 2014.

Au-delà, l'année 2017 sera également consacrée à un diagnostic des **autres réseaux culturels européens** dans lesquels il serait pertinent d'inscrire l'association, pour pouvoir y accompagner des acteurs culturels afin d'aboutir à une forme d'accompagnement plus structurée et plus structurante que ne le sont des bourses à la mobilité attribuées au coup par coup.

Enfin, **l'inscription comme partenaire du projet Europe Creative**, dont *Spectacle Vivant en Bretagne* est chef de file, autour des questions de mobilité et d'entrepreneuriat artistique, offrira un cadre complémentaire de réflexion, d'action et de financement.

## Décloisonner l'économie du spectacle vivant en s'appuyant sur la 3S

Dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2014-2020, l'Union Européenne a demandé aux régions d'élaborer une stratégie de recherche et d'innovation de spécialisation intelligente (Smart Specialisation Strategy, dite 3S). Dans ce cadre, chaque région doit identifier les domaines vers lesquels seront fléchés prioritairement vers les fonds FEDER (Fonds Européens de Développement Régional).

La région Languedoc-Roussillon a lancé en 2013-2014 une grande phase de concertation et un pilotage particulier de la stratégie de spécialisation imposée par l'Union Européenne dans ce cadre.

Au terme d'une intense concertation, l'Etat et la Région Languedoc-Roussillon ont définis 7 domaines d'innovation pour lesquels la région dispose d'atouts différenciants, d'un potentiel de croissance et entend se positionner parmi les leaders Européens. L'un de ces domaines touche très directement aux questions culturelles, et notamment à l'impact du numérique dans ce champ (domaine 4 : Acquisition de données - Traitement et visualisation des données numériques). Ce domaine s'est donné pour objectif d'accroître les coopérations entre acteurs du numérique, de la recherche et du secteur culturel, pour faire émerger des projets de développement.

Même si le secteur du spectacle vivant n'est pas le plus ancré dans cette dynamique, du fait de logiques industrielles assez peu présentes, **Réseau en scène Languedoc-Roussillon assurera le co-pilotage d'une des actions de la 3S** : « Développer des dispositifs favorisant la collaboration entre les acteurs économiques des industries créatives » avec *Languedoc-Roussillon Cinéma*.

Au-delà du fait que cette dynamique permet de decloisonner le secteur du spectacle vivant, elle permet aussi de travailler, comme cela se réalise par ailleurs sur le domaine du livre, en coopération plus étroite entre agences régionales.

Sur l'année 2017, les actions définies conjointement avec les partenaires associés au pilotage de ce pan de la 3S seront déclinées :

- Diagnostic des croisements possibles entre les secteurs et du potentiel européen des acteurs économiques régionaux (réunions techniques, collectage de données et études, repérage des réseaux existants, parangonnage)
- Mise en œuvre de rencontres permettant la mise en réseau des acteurs : rencontres sur les métiers émergents (design sonore, ...), rencontres thématiques (trans-media, handicap, art et science, technologie et création, nouveaux outils pour l'éducation artistique ...), rencontres BtoB permettant aux secteurs culturels de découvrir les outils et services proposés par les acteurs de l'innovation, rencontres d'information sur entrepreneuriat culturel,
- Soutien à des projets expérimentaux dans le domaine de la recherche et des projets collaboratifs : appels à propositions de thèses situées au croisement culture-numérique-innovation, rencontres entre laboratoires, établissements d'enseignement supérieur de différents domaines, octroi de bourses pour des résidences et des projets innovants, marathon de projets (start-up week-end, hackathon culturel, etc.).

Cette dynamique a fait l'objet d'une **demande financement spécifique Feder**, fléchés par l'Union Européenne dans le cadre de la 3S dont le **porteur de projet est Languedoc-Roussillon Cinéma**.

## Développer le SVE dans le champ culturel

Pour compléter le panel d'actions et d'outils mobilisés pour développer l'internationalisation et la coopération dans le spectacle vivant, **Réseau en scène Languedoc-Roussillon développera en 2017 sa fonction d'organisme de coordination au titre du Service Volontaire Européen.**

Le SVE constitue en effet à nos yeux un outil simple à mobiliser sur le plan administratif et financier et qui permet de commencer à une structure ou un porteur de projet de se confronter aux logiques européennes :

- le dispositif s'appuie sur un réseau européen largement développé sur lequel la structure d'accueil et d'envoi peut s'appuyer pour développer son propre réseau,
- l'accueil d'une personne en SVE confronte très directement aux problématiques d'inter-culturalité, et plus largement aux différences de modèles économiques ou modèles de politiques publiques dans le champ culturel à l'échelle européenne,
- la mobilisation du SVE oblige à se plonger dans les problématiques techniques liées à l'organisation d'un partenariat avec des acteurs d'autres pays,
- le SVE nécessite de s'impliquer, à petite échelle certes, dans une stratégie de recherche de partenaires,
- en contrepartie, le SVE permet aux structures de disposer de compétences complémentaires dans leur équipe.

Le SVE est donc la « première brique », avec les bourses à la mobilité en Europe, d'une stratégie de développement des projets de coopération européenne. Accrédité pour la coordination du SVE depuis quatre ans maintenant, l'association a préféré débiter son action par l'accueil en propre de volontaires européens avant de se lancer dans une campagne d'information, d'orientation et de mobilisation de ce dispositif au bénéfice du secteur culturel.

L'année 2017 permettra de continuer à déployer le dispositif SVE dans le champ culturel par :

- l'organisation de **réunions d'information** à destination des acteurs culturels,
- la mise en place d'une **campagne d'information sur ce dispositif** auprès des structures culturelles,
- du temps dédié, au sein d'Antena Europe, sur la coordination de ce dispositif.

L'objectif sera pour 2017 de réaliser :

- environ 3 envois de jeunes de la région en SVE,
- l'accompagnement de 3 projets d'accueil en SVE dans des structures culturelles.

Pour mener à bien cette mission, l'équipe Antena Europe sera complétée en 2017 par un jeune en SVE.



# LES PROJETS DE COOPERATION DE L'ASSOCIATION

## Le projet Madeleine H/F

À l'instar de la presse ou de la publicité, les métiers de la culture sont des métiers fortement porteurs de signes symboliques. Ils véhiculent, catalysent, transforment nos codes culturels, ils sont au cœur du travail sur nos systèmes de représentation. Les professionnels de la culture sont ainsi directement impliqués dans la construction des valeurs qui traversent l'espace public. Pourtant, sur bien des enjeux de nos sociétés, ce secteur n'est en rien exemplaire. Et c'est particulièrement frappant quand il s'agit d'adresser la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Madeleine H/F se définit comme un **projet fort et impactant sur cette question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les métiers de la culture** en Languedoc-Roussillon, souvent perçue par la branche professionnelle comme secondaire. Notre enjeu est de placer la problématique au cœur des débats et des préoccupations professionnelles.

Faire événement, analyser, former, prototyper des formations, créer des temps d'échanges réguliers, engager des structures culturelles emblématiques de la région sur des objectifs concrets de transformations des pratiques, tels sont les enjeux de Madeleine H/F.

Le projet **Madeleine H/F se décline au travers de cinq actions** qui forment un ensemble cohérent et structurant. Imaginé dans un souci de mise en réseau et de co-construction avec le réseau des partenaires et les principaux acteurs de la branche, le projet Madeleine H/F permet une mise en synergie de dynamiques encore embryonnaires sur ces questions en région Languedoc-Roussillon, dans le but de donner un véritable élan à la thématique, à la fois d'un point de vue professionnel, social, économique et politique, et dans un souci de visibilité et de dissémination.

### L'observation

---

#### **Analyser et suivre les évolutions du contexte régional en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

Cette action consiste à **mettre en place une étude de la branche** avec l'objectif de collecter des données quantitatives et qualitatives afin de rendre visibles les inégalités dans le secteur. Cette dynamique s'inscrit en cohérence avec le Programme régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes (PRSEHF) dans lequel la Région et la Drac Occitanie ont créé un observatoire régional de l'égalité femmes-hommes dans le secteur culturel, en partenariat avec la DRDFE, l'Université Jean Jaurès (CERTOP), l'Université de Montpellier (CEPEL) et les collectifs HF Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

### La formation

---

#### **Former des personnes relais et prototyper des formations à destination des entreprises et des salariés de la région**

Cette action vise à **former des personnes relais** en les dotant de la capacité à former d'autres professionnels en région. Trois modules de formation seront imaginés à partir du concept de tutorat entre les personnes déjà en



capacité de former et d'informer - formateurs ressources - et des professionnels de la région, membres du Mouvement H/F et des organismes têtes de réseaux, désireux d'acquiescer cette même capacité.

Quatre modules sont actuellement au travail (titres provisoires) :

- Le langage épique : ou la langue comme véhicule d'in-égalité entre femmes et hommes
- Égalité professionnelle et qualité de vie : l'affaire de tous et toutes
- Matrimoine : de la visibilité des œuvres créées par des femmes
- Sexisme ordinaire : reconnaître en soi et chez les autres les actes et paroles dénotant un sexisme ordinaire et identifier comment les dépasser

### ➤ *Les rencontres professionnelles*

---

#### **Inscrire dans les agendas professionnels des temps de travail régulier sur tout le territoire régional concernant l'égalité entre les femmes et les hommes**

Une **rencontre professionnelle par trimestre** aura pour objectif de **sensibiliser** l'ensemble de la branche professionnelle (cinéma, livres, spectacle vivant, patrimoine, art contemporain, jeux vidéos) sur l'ensemble de la région. Construites en collaboration avec notre réseau de partenaires, pensées en s'appuyant sur l'expertise du Mouvement H/F, ces rencontres professionnelles mêleront des temps d'apports théoriques (conférences), des moments d'échanges permettant de libérer la parole, et parfois des temps de visibilité artistique (spectacles, projections de film, lectures) permettant de sensibiliser autrement les professionnels, mais aussi les publics de la région.

Ces rencontres font l'objet d'une diffusion live sur internet (<http://live.reseauenscene.fr>) et les podcasts sont téléchargeables sur le site internet [www.reseauenscene.fr](http://www.reseauenscene.fr).

### ➤ *Une charte de l'égalité femmes-hommes dans le secteur culturel*

---

#### **Engager les structures professionnelles sur des objectifs concrets de transformation des pratiques artistiques**

Cette action consiste à rédiger, disséminer et faire signer une **charte de l'égalité entre les femmes et les hommes** à chaque structure culturelle souhaitant s'engager à développer un autre regard sur la création féminine et transformer ses pratiques de gestion à la fois en interne et en externe. Après une phase de parangonnage sur les initiatives existantes dans les autres régions et une part de concertation avec les organisations professionnelles, cette charte fera l'objet d'un premier temps officiel de signature auprès de partenaires et de structures démarchées pouvant servir de moteur à une dynamique régionale. Cette charte aura pour mission d'aboutir au lancement d'une première Saison Égalité, saison artistique sensible à la juste présence de la création féminine dans les programmations ou de toute autre forme qui permettra de valoriser une approche plus paritaire dans la diffusion des œuvres.

L'accompagnement à la mise en œuvre de la charte dans les structures culturelles en région a fait l'objet d'une **demande de financement spécifique auprès de la Région Occitanie, Direction des solidarités.**

### ➤ *Magdalena Project, accueil du réseau international*

---

#### **Faire événement et mettre en avant la création féminine**

Pour la première fois, le **réseau international de femmes artistes Magdalena Project s'est réuni en France**, à Montpellier. Cette rencontre a eu lieu du 21 au 26 septembre 2015 est un temps fort et un marqueur important du projet Madeleine H/F, à la fois en terme de transformation des pratiques, de communication et de visibilité publique.

L'évènement a comporté : des ateliers de pratiques artistiques réunissant des professionnelles de la région et des artistes venues de toute la planète ; des temps de visibilité artistique pour permettre aux publics et aux professionnels de se confronter à la création féminine internationale ; une conférence trilingue sur la thématique de la place des femmes artistes au sein de la cité.

Analyser, former, disséminer, engager, faire évènement, ces cinq actions du projet se complètent pour former un tout cohérent afin de servir de levier à une transformation à moyen terme de l'ensemble de la branche professionnelle en région sur la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes et ainsi rattraper, voire pourquoi pas servir d'exemple, à d'autres territoires français ou à d'autres branches professionnelles.

L'ensemble du projet Madeleine H/F est mené en coopération avec *Languedoc-Roussillon Cinéma* et *Languedoc-Roussillon Livre et Lecture* de manière transversale sur l'ensemble de la filière culturelle de 2015 à 2017. Il est financé dans le cadre du programme opérationnel national FSE.

## Le projet Développement des arts vivants en Massif central

### ➤ *Genèse et positionnement*

---

Ce projet innovant vise à structurer la filière économique en charge de la valorisation et du développement d'une offre culturelle locale contemporaine résolument adaptée à l'accueil de nouvelles populations sur le territoire Massif central. Il a pour objet d'améliorer les dynamiques de mises en réseau et de mutualisation des opérateurs culturels du territoire Massif central, dans le but de renforcer leurs compétences, leur compétitivité, d'élargir leur périmètre de rayonnement et aire de mobilité et d'offrir ainsi des perspectives de stabilisation et pérennisation de l'emploi.

En raison de l'historique de la construction du partenariat, ce projet, pensé comme devant être évolutif et en complémentarité des projets existants, s'inscrit préalablement dans une démarche de coopération inter-régionale des Régions Auvergne, Limousin et Languedoc-Roussillon. Il est construit dans une logique de recherche et développement et propose ainsi des outils d'analyse et d'évaluation des processus à l'œuvre, afin de pouvoir envisager les transferts d'expérience, d'activité ou de compétences nécessaires à l'échelle du Massif central.

Le projet Développement des Arts Vivants en Massif-Central s'appuie sur l'expérience d'un précédent projet « Dynamiques des Arts Vivants en Massif-Central » mené en 2012 et 2013 sur trois régions éligibles du territoire. Pour ce nouveau projet, **le partenariat s'élargit à l'ensemble du territoire éligible** grâce à l'intégration de nouveaux partenaires. Il tire les leçons des réussites et manquements de ce premier projet. Certaines actions sont développées, d'autres jugées insuffisamment efficaces disparaissent, et enfin de nouvelles expérimentations sont proposées.

Le projet réuni donc désormais :

- Réseau en scène Languedoc-Roussillon,
- Le Tranfo – agence culturelle de la région Auvergne,
- L'Avec – agence de valorisation économique et culturelle en Limousin,
- La Nacre – nouvelle agence culturelle Rhône-Alpes,
- Derrière le Hublot (Capdenac),

- Des Lendemains Qui Chantent (Tulle),
- Avant-Mardi (Toulouse).

## » Actions mises en œuvre

Le projet Développement des Arts Vivants en Massif-Central entend agir selon trois axes de travail répondant à trois objectifs spécifiques.

- renforcer la filière professionnelle des arts vivants à l'échelle du Massif-Central,
- développer des pratiques économiques, sociales et culturelles innovantes sur le territoire du Massif-Central,
- stimuler des projets culturels fédérateurs ayant un fort impact économique et social sur le territoire.

La problématique principale du projet, articulée autour de trois grands objectifs d'action est ainsi déclinée en trois grandes actions distinctes, elles-mêmes déclinables en un ensemble d'activités :

- Action 1 : Mise en réseau et montée en compétences de la filière du spectacle vivant en Massif-Central
  - Activité 1a : Rencontres plénières et plateaux artistiques :  
Les rencontres plénières sont l'occasion de réunir une fois par an les professionnels du Massif-Central autour d'un temps fort problématisé et de présenter des spectacles et des équipes artistiques dans une logique de salon professionnel. A noter qu'en 2017, les rencontres plénières du projet auront à Capdenac.
  - Activité 1b : Réseaux métiers d'échanges réciproques de savoirs et séminaires métiers  
Inscrits tout au long du projet sous la forme de petites rencontres régulières ou de séminaires ponctuels, ces temps de travail constituent des moments d'échanges de pratiques et de formation par métiers pour les professionnels bénéficiaires.
  - Activité 1c : Mise en réseau et montée en compétences 2.  
Mise en place d'outils d'animation de réseau et de transmission de savoirs à distance à partir de la plateforme d'information et de valorisation née dans le cadre du projet « Dynamiques des arts vivants en Massif-Central ».
- Action 2 : Innovations économique, sociale et culturelle de la filière du spectacle vivant en Massif-Central
  - Activité 2a : dispositif d'immersion artistique et culturelle dans les territoire  
Mettre en œuvre de projets artistiques et culturels « contextuels » écrits et créés spécifiquement pour et avec des territoires du Massif-Central, la réalité quotidienne de leurs habitants.
  - Activité 2b : recherche et développement autour des pratiques culturelles numériques  
Mettre en oeuvre d'ateliers d'appropriation de pratiques culturelles exemplaires dans ce qui constitue une des mutations majeures dans la manière d'appréhender l'expression, la production et la diffusion artistique et la relation aux publics.
  - Activité 2c : incubation de projets culturels porteurs d'innovation sociale auprès des populations  
Repérer, soutenir et accompagner des projets culturels porteurs d'innovation sociale sur le territoire par la mobilisation mutuelle de structures référentes en matière d'incubation d'entreprise dans les différents territoires éligibles.
- Action 3 : Développement de la filière économique des musiques actuelles en Massif-Central
  - Soutien aux acteurs de l'accompagnement : fléchée directement sur les professionnels qui encadrent les musiciens (amateurs ou professionnels), cette activité doit permettre leur montée en compétences au travers de transferts de savoir-faire ;
  - Accompagnements personnalisés aux groupes de pratiquants : une attention particulière sera mise sur les groupes accompagnés par ces professionnels afin de croiser les expériences d'accompagnement notamment par des résidences.

- Soutien à l'émergence de la recherche et développement « Scène et numérique » : interroger fortement les mutations à l'œuvre dans les musiques actuelles dans le rapport scène / salle / artistes / publics en mêlant colloques, séminaires de travail, résidences de recherche et diffusion de formes innovantes.
- Leviers de développement d'un réseau Massif Musique Rural : l'objectif de cette activité est de générer des initiatives de diffusion de concerts en milieu rural.

*Réseau en scène Languedoc-Roussillon* déploie l'animation générale du projet, étant chef de file du projet.

## Le projet C.Art

Dans le domaine de la communication et du numérique, la coopération engagée avec Languedoc-Roussillon Cinéma, Languedoc-Roussillon Livre et Lecture, le Frac et le Cirdoc se développera autour d'un **nouvel outil numérique – C.Art** – venant compléter habilement les outils développés dans le cadre du projet CultiZer. C.Art est conçu comme une extension de la démarche engagée avec CultiZer. Le projet est déposé dans le cadre d'un financement Feder, en collaboration avec Languedoc-Roussillon Cinéma, Languedoc-Roussillon Livre et Lecture, le Frac et le Cirdoc.

### » *Le principe*

---

Le projet C.Art est un service numérique, utilisable en mobilité qui dessine une cartographie touristique du territoire à travers des parcours culturels, composés d'œuvres des différents domaines culturels. Ces œuvres géolocalisées sont choisies pour leur forte valeur artistique et leur lien étroit avec le territoire qui les accueillent ou accueillent sur l'ensemble de la région du Languedoc-Roussillon.

### » *Objectifs*

---

Le projet C.Art est conçu pour développer une approche cherchant à placer la culture comme pilier économique de notre territoire permettant :

- de valoriser les œuvres et la création contemporaine à travers l'innovation des consommations culturelles,
- d'accélérer le développement des usages culturels mobiles et permettre l'appropriation numérique de la filière culturelle et touristique,
- de développer le numérique comme outil de promotion, de services et de mise en valeur du réseau culturel et touristique régionaux.

### » *Outils mis en œuvre*

---

Le projet C.Art se décline sous l'aspect :

- d'une application mobile disponible sous les trois principaux systèmes d'exploitation sur le marché (iOS / Android / Windows Phone) destiné à un usage en mobilité de tous les services proposés ; »
- d'une application web gratuite en affichage responsif destiné à l'usage du service cartographique.

L'objectif est de pouvoir déployer ces applications à partir du deuxième semestre 2017, dès que le financement Feder sera alloué au projet.

## Le projet De Mar A Mar

### Contexte et enjeux

---

De Mar A Mar est porté par 14 partenaires de l'espace transfrontalier Espagne, France, Andorre, œuvrant dans le domaine du cirque contemporain. Ce projet est coordonné par *La Grainerie* (Balma - 31). Ce secteur artistique très dynamique et créatif doit relever l'enjeu de l'insertion des talents de demain dans un contexte de crise où le secteur culturel doit opérer une métamorphose majeure.

Ainsi, plus de 40 opérateurs de cet espace vont coopérer pour améliorer l'orientation, la formation, l'accompagnement des artistes de cirque, et en particulier des artistes émergents en créant des liens solidaires avec l'ensemble de la profession : équipes artistiques consolidées ou reconnues, programmeurs de l'espace transfrontalier.

Le partenariat veut relever ce défi par des actions innovantes :

- Des compagnonnages solidaires entre équipes établies et artistes émergents,
- Un fonds mutualisé pour favoriser la recherche et la création,
- Un réseau de diffusion pour accompagner les artistes dans leurs premiers pas et sensibiliser les programmeurs à leur repérage puis leur accompagnement,
- Un système de sélection et de suivi innovant conçu comme un espace d'échange de connaissance et d'orientation pour jeunes artistes et professionnels du secteur,
- Des actions de formation pour préparer les jeunes artistes à l'insertion.

Ce projet s'articule avec une dimension internationale qui permettra aux artistes de trouver des opportunités au-delà des Pyrénées et des frontières de leur pays.

Le contexte actuel pour le cirque contemporain sur l'espace transfrontalier fait apparaître 4 défis principaux :

- Comment faire émerger de nouveaux talents de part et d'autre de la frontière et favoriser le renouvellement de la communauté artistique, comment les aider à promouvoir de nouvelles esthétiques et à mieux saisir les opportunités offertes comme interprètes et auteur-créateur, ou à se réorienter en capitalisant leurs compétences créatives si leur parcours devient trop difficile ?
- Peut-on faire face d'une part aux difficultés d'insertion de jeunes artistes et d'autre part à la fragilisation économique des acteurs artistiques déjà intégrés, par des collaborations plus solidaires ou de nouveaux modes de mutualisations ?
- Comment associer de façon plus intense et intégrée les acteurs culturels du territoire, ceux de la filière cirque (lieux de formation, centres de création, lieux de diffusion) et surtout les programmeurs généralistes à l'accompagnement des créateurs de l'espace pyrénéen, dont les artistes émergents ?
- Comment s'adapter au changement d'échelle qui s'impose aux acteurs culturels avec la mondialisation, la réduction des moyens publics pour la culture et le développement des technologies de l'information et de la communication ? Comment dans ce cadre développer l'internationalisation des parcours ?

### Cinq innovations

---

Les acteurs du projet veulent capitaliser le travail effectué avec les projets « circ que o ! » et « Pyrénées de Cirque » pour améliorer la coopération transfrontalière en matière d'orientation, de formation et d'accompagnement des artistes et des créateurs de cirque contemporain de la chaîne pyrénéenne. L'objectif est de renforcer le capital humain et immatériel : l'imaginaire artistique et professionnel de la communauté circassienne de leur territoire. Pour

cela, ils souhaitent s'appuyer sur un élargissement géographique du partenariat à l'ensemble de l'espace transfrontalier et introduire 5 innovations majeures qui, combinées entre elles, placeront le secteur à l'avant-garde européenne et mondiale du cirque contemporain :

- La mise en place de compagnonnages entre des équipes intégrées et des artistes émergents visant soit l'insertion individuelle de jeunes artistes, soit le développement de projets de création d'équipes émergentes.
- L'organisation d'un réseau de programmateurs transfrontaliers pour impliquer ces programmateurs dans une collaboration plus étroite avec les acteurs du secteur pour favoriser un accompagnement des artistes dans leur parcours.
- La conception d'un dispositif de sélection et de suivi des parcours qui implique l'ensemble de la chaîne de production pour favoriser le dialogue entre les artistes et les autres professionnels, améliorer la détection, l'accompagnement et l'orientation des jeunes artistes ainsi que les échanges de connaissances entre bénéficiaires du projet, les équipes des partenaires et plus largement la communauté artistique.
- Le développement d'une démarche proactive à l'international en invitant des artistes internationaux à venir partager leur travail avec les artistes du territoire, des programmateurs internationaux à découvrir la richesse artistique du territoire et enfin en travaillant sur une articulation active avec d'autres dynamiques internationales.
- La valorisation du processus de coordination et d'évaluation du projet pour diffuser de nouvelles techniques d'animation et d'outils collaboratifs en ligne au sein du partenariat afin de favoriser ensuite la diffusion de la connaissance sur le cirque contemporain dans son contexte transfrontalier et international.

Au sein du projet, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* est en charge de coordonner les actions liées à la diffusion (sélection des projets, organisation de visionnages et repérages, dispositifs d'aides financières) et a la charge de gérer le fond de flexibilité qui a été constitué.

## Le projet Pyrenart

Initié par *Réseau en scène*, qui en est le chef de file, pour poursuivre le travail réalisé sur Convivencia Pyrénées Méditerranée et Movidarts, ce nouveau projet est déposé dans le cadre du Poctefa en fin 2016. Il a pour objet de travailler à l'internationalisation de la filière du spectacle vivant à l'échelle du massif pyrénéen.

Les partenaires du projet :

- **Nouvelle Aquitaine** : Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine – OARA (Bordeaux)
- **Aragon** : Patronato Municipal de Artes Escénicas y de la Imagen de Zaragoza
- **Catalogne** : Bitò Produccions S.L.
- **Euskadi** : Ville de Bilbao
- **Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**: *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* / Chef de le (Montpellier), Le Parvis - scène nationale Tarbes Pyrénées, L'Estive - scène nationale de Foix et de l'Ariège, CIRCa - pôle national des arts du cirque (Auch)
- **Navarre** : Escuela Navarra de Teatro (el colectivo) - ENT/NAE

Les trois dernières décennies ont marqué une internationalisation progressive des perspectives professionnelles dans le champ du spectacle vivant. Ces dynamiques économiques, actuels des entrepreneurs culturels, constituent l'opportunité de redéfinir en profondeur les pratiques du secteur régional en découvrant de nouveaux objectifs d'innovation ainsi que des marchés à investir.

Fondé sur l'efficacité d'actions menées conjointement, Pyrenart rassemble 9 partenaires sur l'ensemble du territoire pyrénéen et vise l'amélioration de la compétitivité ainsi que la mise en filière des entreprises transfrontalières du spectacle vivant afin d'accroître leur internationalisation. Pour stimuler l'export, la connaissance des marchés cibles et de ses principaux acteurs est un pré-requis. Pyrenart propose un programme de formation professionnelle numérique, complété de différents séminaires et ateliers transfrontaliers spécifiques à la maîtrise des particularités de la diffusion internationale.

Simultanément, des coproductions de pièces contemporaines viendront sous-tendre les interactions avec d'autres réseaux de programmation internationaux. L'Itinéraire Pyrénées, un ensemble de circuits professionnels optimisés dans une optique BtoB, valorisera ces actions de coopération.

Afin de renforcer les entreprises pour améliorer leur accès aux marchés étrangers et donc leur capacité d'embauche, Pyrenart met en œuvre :

- e-education : un MOOC pour permettre la montée en compétence des professionnels transfrontaliers
- différentes opportunités de rencontres professionnelles pour combiner l'apport en connaissance et faciliter les échanges entre des acteurs agissant sur la totalité de la chaîne de production
- des coproductions pour générer coopération et interactions avec des prescripteurs et réseaux internationaux
- la mutualisation des moyens d'accompagnement transfrontaliers
- des outils réticulaires professionnels, une plateforme numérique, des itinéraires concertés pour optimiser la visibilité des entreprises artistiques du territoire pyrénéen. Enfin, en œuvrant pour la mobilité professionnelle, Pyrenart facilitera la mise en réseau et donnera une visibilité internationale aux entreprises culturelles du territoire, perspectives de retombées économiques.

Le projet est en phase d'instruction. S'il est retenu par les autorités de gestion du programme, il débutera à l'automne 2017.

Budget total : 2 Millions d'Euros.



# LE COREPS OCCITANIE

## Dynamique générale

Le Coreps Languedoc-Roussillon est l'instance de dialogue social régionale dans le domaine du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. Depuis 2007, *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* assure, aux côtés de *Languedoc-Roussillon Cinéma*, l'animation du Coreps. *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* porte ainsi le poste de coordination du Coreps.

En 2013-2014, faisant le constat qu'un certain nombre de travaux arrivaient à leur terme et qu'une forme d'essoufflement se faisait sentir pour l'ensemble des partenaires de ces travaux, il a été fait appel à un consultant extérieur (Jean-Claude Pompougnac) pour accompagner une année de réflexion autour de nouveaux objectifs et de nouvelles modalités d'action.

Pour *Réseau en scène Languedoc-Roussillon*, l'année 2017 devra permettre au sein du Coreps :

- de **formaliser les nouvelles modalités de travail** (nouvelle gouvernance, présidence tournante, modalités de préparation et d'animation, mise en place du comité de pilotage, refonte de la cellule de veille, etc.), en lien notamment avec l'élargissement du territoire régional, entériné pour le Coreps en mai 2016,
- de trouver les modalités de travail qui permettent de faire disparaître la partition qui existait actuellement entre les travaux du domaine emploi-formation et ceux du domaine création-diffusion,
- de **distinguer et mettre en œuvre les actions d'information** qui relèvent du champ d'intervention direct de *Réseau en scène Languedoc-Roussillon* (réunions d'information territorialisées, dispositif d'accompagnement en ingénierie des organismes de formation, mise à jour du répertoire régional de la formation, mise en place d'un outil d'évaluation pour les actions de formation).

Mais surtout, l'année 2017 sera pour le Coreps une **année d'ouverture** afin que cette instance de dialogue social, dont la qualité des travaux est particulièrement repérée, **à l'échelle de la grande région Occitanie**, l'union des régions offrant pour le Coreps une véritable opportunité de développement.

En 2017, le Coreps travaillera principalement :

- à la rédaction d'un nouveau règlement intérieur, adapté à son nouveau périmètre
- à la définition des moyens d'actions adaptés à ce nouveau périmètre (nouveau budget)
- à la ré-activation de la Cellule de veille sur l'emploi culturel
- à la mise en œuvre, sur l'ensemble du territoire régional, de la Convention de lutte contre le travail illégal
- à la mise en œuvre des travaux en commissions dans le cadre des priorités stratégiques arrêtés en mai 2016.

## Une étude sur les financements publics de la culture comme outil de travail du Coreps

A l'échelle du nouveau territoire, un des premiers outils de travail nécessaire aux travaux du Coreps est la constitution d'une étude régionale sur les financements publics de la culture.



Pour mener à bien leurs travaux, les partenaires sociaux réunis au sein de ce Coreps Occitanie ont formulé un certain nombre de priorités d'investigation, de réflexion et d'action à l'échelle de ce nouveau territoire.

En premier lieu a été actée la nécessité de disposer d'un certain nombre d'éléments d'observation et d'analyse permettant d'étayer les travaux du Coreps :

- état des lieux des financements publics de la culture,
- tableaux de bord liés à l'emploi et l'économie dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel à l'échelle régionale,
- tableaux de bord sur les filières, parcours et besoins de formation.

Le premier volet sera mis en œuvre en 2017 (**état des lieux des financements publics de la culture**) et fait écho aux états des lieux régionaux réalisés en Languedoc-Roussillon, sous l'égide du Coreps, par l'OPPEs et l'ObsTer (étude longitudinale des dépenses culturelles publiques en Languedoc-Roussillon, première édition 2003, sur les données de 1999, puis actualisation en 2009 sur les données de 2007).

Les objectifs de cette catégorie d'observation s'inscrivent dans le partenariat croissant de l'action publique, avec la nécessité pour chaque protagoniste de mieux connaître l'action de ses partenaires. Le but est de quantifier et qualifier l'effort financier de l'État et des collectivités territoriales, en caractérisant avec la même méthode les grandes tendances des interventions des pouvoirs publics, en visualisant les répartitions géographiques par nature de territoire (communes, agglomérations, pays, départements...). L'analyse des dépenses permet d'établir une première base de connaissance partagée, afin de définir, ensemble ou séparément, les objectifs de politique culturelle.

### Modalités et méthodologie

Il sera très utile de constituer, comme pour les autres études, un comité de pilotage représentatif des différents acteurs concernés par ces observations. Ce comité de pilotage pourrait être adossé à un groupe de travail du Coreps.

Les méthodes d'observation employées pour cette mission passent par l'examen des comptes administratifs des collectivités, quels que soient le niveau et le statut de celles-ci : État en général, Drac en particulier, conseils régionaux et généraux, villes et structures intercommunales. La mise en œuvre de ces méthodes suppose d'instituer une relation de bonne qualité avec les différents interlocuteurs territoriaux, qui disposent des données.

L'ensemble de la mission sera réalisée en s'appuyant sur les principes défendus par le manifeste « Observer la Culture en Région » : <http://reslr.fr/observerlacultureenregion>.

Les produits prennent la forme d'une série de chiffres commentés qui témoignent de l'intensité de l'effort culturel public dans une région, de son évolution, de sa répartition au gré des collectivités, de sa distribution selon les secteurs, les fonctions. La géographie de cet effort, et l'identification des forces et faiblesses quantitatives des territoires d'une région, sont au cœur de la perspective.

La restitution doit obéir à une logique de partage, de modestie (concernant des éléments d'explication, par exemple) et de débat. Plusieurs restitutions (orale, écrite, intégrale, synthétique, en ligne...) sont à ce stade envisagées. La représentation cartographique joue un rôle didactique important, notamment en vue d'une publication.

L'étude réalisée se situera au croisement de l'analyse quantitative et de l'analyse qualitative, avec :

- a. la possibilité de travailler ces données en région, en articulation avec les acteurs et services culturels concernés, enrichit l'analyse et est à notre mutuel avantage,

- b. la confrontation des données issues du traitement des comptes de gestion et de l'examen, l'année concernée, de ce qu'étaient les budgets primitifs, pour ce qui concerne les collectivités. Sur un nombre limité de comptes, dans un premier temps, nous pourrions tirer de cette confrontation une mise en perspective encore plus actuelle de l'orientation des financements culturels territoriaux,
- c. fondées sur les mêmes méthodologies, nos analyses seront beaucoup plus à même de proposer des comparaisons inter-territoriales : entre les échelons de même nature au sein de cette région et par rapport à ce qu'on peut observer dans d'autres régions.

Le contenu de l'analyse des financements publics de la culture vise l'information la plus précise possible de ces financements aux diverses échelles territoriales de la région, y compris les financements de l'État (MCC-Drac), à ce qui les caractérise en termes de :

- a. Volume (montants globaux) ;
- b. Effort culturel (part dans les budgets totaux) ;
- c. Intensité (en rapport avec la population) ;
- d. Ventilation par grands secteurs de dépenses (Patrimoine, Spectacle Vivant, Arts Visuels, etc.) ;
- e. Ventilation par grandes fonctions (Création, Diffusion, Enseignement, Action Culturelle, etc.) ;
- f. Distribution sur les territoires.

L'année de référence prise en compte pour les données est l'exercice 2015, avec projections sur les exercices 2016 et 2017.